DINARD Label Ville

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE







Sommaire

- 3 L'ÉDITO du Maire Échanges sur nos projets
- 4 LABEL ACTUS
 Les actus de votre ville
- 8 LABEL PHOTOS Retour en images
- 10 LABEL INTERVIEW
 Le grand entretien du Maire
- 17 LABEL **SPORTIVE**Dinard, "Terre de Jeux" du haut niveau
- 18 LABEL **SOLIDARITÉ**Des projets "Maison"
- 19 LABEL FINANCES
 Une organisation et une structure financières solides
- **20** LABEL ÉDUCATION

 Quand sonne l'heure de la rentrée
- 22 LABEL CULTURE

 Retour sur la saison estivale
- 27 LABEL PLAISANCE
 Le port Alain Colas, un atout pour Dinard
- 28 LABEL ATTRACTIVITÉ

 Ces lieux qui nous enchantent
- 30 LABEL RÉNOVATION

 Voirie : entretien et nouveaux projets
- 34 LABEL NATURE Dinard côté jardin
- 36 LABEL TRANSITIONS
 La nature en ville : faut-il tout laisser pousser ?
- **38** LABEL**VILLE** Focus 2023 sur les évolutions réglementaires
- 40 EXPRESSIONS **POLITIQUES**
- 42 LABEL **PROGRAMMATION**L'agenda de novembre et décembre 2023

Suivez toute notre actualité sur notre site internet :

- > www.ville-dinard.fr
- > Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir chaque semaine les actus et l'agenda des événements programmés

sur nos réseaux sociaux :



L'Édito



Arnaud Salmon

Maire de Dinard

Informer, expliquer nos projets pour notre Ville, est essentiel.

Chères Dinardaises, chers Dinardais,

a saison dinardaise touche à sa fin avec une 34^è édition du Dinard Festival du Film Britannique qui restera, pour le moment, celle des superlatifs!

Plus de spectateurs, plus de soleil et encore plus de partage. Mais après tous ces moments inoubliables d'une saison 2023 intense que vous pourrez redécouvrir à travers ces pages, il est temps d'avancer sur les projets que vous attendez.

Vous découvrirez dans ce numéro quelques pages consacrées à un grand entretien issu de questions que vous me posez lors de nos rencontres en Ville ou lors de représentations. J'ai fait le choix de m'adresser à vous toutes et tous, un peu plus de 3 ans après avoir endossé les responsabilités de Maire, en toute transparence et en toute franchise sur les interrogations ou demandes de précisions qui reviennent le plus souvent dans nos conversations. Informer, expliquer nos projets pour notre Ville, est essentiel.

En matière de proximité, nous vous avions promis de venir à votre rencontre dans les quartiers et c'est chose faite. Deux balades urbaines ont d'ores et déjà eu lieu et une troisième est prévue dans le courant du mois de décembre. Aux côtés de mes élus et des services, c'est un réel plaisir de venir échanger sur les projets mais aussi sur les soucis du quotidien auxquels vous pouvez faire face.

Cette période de l'automne est aussi celle de la préparation du budget 2024 qui sera, une fois de plus, un exercice complexe. Comment concilier qualité et exigence du service rendu, projets d'aménagements d'envergure et rigueur budgétaire dans un contexte économique très incertain? C'est le travail que nous avons démarré depuis le mois d'octobre. Et comme chaque année, nous aurons à faire des choix pragmatiques pour voter un budget 2024 sincère et anticipant au mieux la situation économique actuelle.

Enfin, pour m'associer à la sidération qui nous a toutes et tous, frappés après les attaques terroristes en Israël et l'assassinat barbare de Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras, le 13 octobre dernier, ainsi qu'à la situation dramatique touchant les populations civiles dans les conflits qui impactent notre monde, je livrerais une citation d'Albert Camus :

"Quelle que soit la cause que l'on défend, elle restera toujours déshonorée par le massacre aveugle d'une foule innocente où le tueur sait d'avance qu'il atteindra la femme et l'enfant."

Bonne lecture à toutes et tous

Arnaud Salmon Maire



BILAN DES LOGEMENTS SAISONNIERS DU LYCÉE HÔTELIER

En octobre, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, Isabelle Pellerin, Vice-Présidente de la Région Bretagne en charge des lycées et Anne-Laure Legaillard, agent gestionnaire de l'établissement, ont présenté aux journalistes le bilan de la 2^e année d'accueil de saisonniers mise en place en partenariat avec l'UMIH Logement Côte d'Émeraude.

Du 7 juillet au 28 août, 43 chambres étaient disponibles à la location : 40 ont été occupées et 51 locataires différents ont été hébergés.

Le nombre de nuitées passées est de 2014 sur une offre totale de 2 236, soit 90 % d'occupation. 86,3 % des locataires étaient embauchés par des entreprises dinardaises dont 76 % dans l'hôtellerie restauration, 14 % dans le domaine de la santé et 8 % dans le commerce.

> Ce dispositif sera renouvelé en 2024 et des pistes d'amélioration sont en cours de réflexion.

ASSOCIATION ÉMERAUDE VOILE SOLIDAIRE

En juin dernier, l'association Émeraude Voile Solidaire et leur voilier nommé « Ephata » ont fêté leurs 10 ans à l'Institut Marie-Thérèse Solacroup. À cette occasion, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et les élus du Conseil Municipal ont réaffirmé le soutien de la ville à cette association qui organise des sorties en mer, pour des publics spécifiques. En août, le CCAS de la Ville de Dinard a organisé une rencontre intergénérationnelle en mer qui a permis à une dizaine de résidents de la Résidence Autonomie Dupuy et d'enfants du centre de loisirs de naviguer autour de Cézembre à bord d'Ephata. Cette traversée, offerte par



le CCAS de Dinard, s'est déroulée dans la bonne humeur. Avec le skipper Guillaume Covat et les bénévoles de l'association, les convives ont découvert les joies de la plaisance sur une mer calme et sous un soleil radieux!

BALADES DE QUARTIER

En juin dernier, une vingtaine d'habitants du centre-ville et de La Malouine ont répondu présents à l'invitation d'Arnaud Salmon, Maire de Dinard, accompagné de l'adjointe référente du quartier Martine Guénégant, 3è adjointe déléguée à la communication, à l'attractivité de la ville ainsi qu'au commerce, de Guenhaëlle Vedie, conseillère déléguée aux actions de promotion de la commune, de Frédéric Sohier, conseiller délégué à la gestion des espaces publics et du cadre de vie, et de Marianne Jaquet, Directrice générale des services. La seconde balade, dédiée au quartier de La Saudrais, a eu lieu en septembre avec Arnaud Salmon et Frédéric Sohier.

Ensemble, ils ont parcouru les rues de ces quartiers, tandis que les élus ont présenté les projets qui y sont portés, notamment



dans le cadre du plan Marshall de la voirie : les travaux déjà réalisés avenue Edouard VII et boulevard de la Mer, ainsi que ceux qui étaient à venir, notamment la sécurisation du carrefour Villou/Starnberg, réfection de la rue de La Malouine, de la rue de Saint-Énogat et de Verney, aménagements du quotidien.

Les habitants ont pu échanger avec les élus,

Vincent Aubry, Directeur général adjoint du pôle territoire qui a répondu aux questions techniques et budgétaires.

Des balades présentant d'autres quartiers de la ville seront organisées dans les prochains mois.

FÊTE DE SAINT-ALEXANDRE

Dinard en Fête à Saint-Alexandre, à l'origine « fête de la confiture », est une manifestation organisée par la Ville de Dinard en concertation avec les habitants. Ce rendez-vous annuel est devenu incontournable pour tous les Dinardais. Spectacles, jeux et ateliers « petits et grands » étaient proposés



pour cette journée festive et conviviale qui a eu lieu en septembre dernier. Bravo à Cartier Libre, Rock Band qui a organisé un karaoké géant avec un réel succès, à Camille de *The Voice*, à Brez pour sa performance de *Beatbox*. La journée s'est achevée avec Nanabozho, superbe et captivant spectacle!

FORUM DES ASSOCIATIONS

La 22è édition du Forum des Associations et du Bénévolat s'est déroulée samedi 9 septembre au COSEC de Dinard. Rendezvous de la rentrée, le Forum, organisé par la Ville de Dinard, privilégie les rencontres entre les différents acteurs associatifs. Il est également un lieu d'échanges pour celles et ceux qui envisagent de donner de leur temps et devenir bénévoles. Dinard compte plus de 210 associations, toutes très actives



dans des domaines ou disciplines variés : sport, art et culture, loisirs créatifs, nature et environnement, entraide et solidarité... Cette année, 93 associations dinardaises étaient présentes.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Événement culturel de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de présenter le travail de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement au service de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Dans le cadre de l'édition nationale 2023, qui s'est déroulée les 16 et 17 septembre, le service Ville d'Art et d'Histoire a élaboré un programme de manifestations gratuites dans toute la ville

pour favoriser la découverte du patrimoine dinardais. Cette année, ce sont près de 2300 personnes qui ont participé aux Journées Européennes du Patrimoine à Dinard! Durant 2 jours, 1907 visiteurs ont pu visiter gratuitement l'exposition « Irving Penn, Portraits d'artistes. Photographies de la Collection Pinault » à la Villa "Les Roches Brunes". Les 14 visites guidées gratuites proposées ont permis à près de 400 personnes de découvrir le dinardais. patrimoine Un



franc succès, comme chaque année, pour ce programme.

DINARD MARCHE EN ROSE

Tous les ans, la Ville de Dinard et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associent à cette mobilisation nationale proposée par l'association Ruban Rose. Plus de 450 personnes, dont Arnaud Salmon, Maire de Dinard, Nolwenn Guillou, Première Adjointe et Muriel Béziel, Adjointe aux affaires sociales ont marché dans Dinard pour apporter leur soutien dans la lutte contre le cancer du sein. À l'issue de cet élan de générosité, 1466 euros ont été collectés. La somme sera reversée à l'association de la Ligue Contre le Cancer.

L' AUTOMNALE D'ÉMERAUDE KINO FÊTE SES 10 ANS!



Pour sa 10^e édition du 15 au 21 novembre, Émeraude Kino a souhaité rendre hommage à Lars Eidinger, acteur phare du théâtre et du cinéma allemand. La très belle sélection 2023 présente 11 films dont certains inédits en Bretagne ou en France. À découvrir, deux avant-premières dont La Salle des Profs, sélectionné par l'Allemagne pour les Oscars. Le Festival permet au

public de s'exprimer en décernant le **Bretzel d'Émeraude**. Le festival est doublée d'une édition scolaire qui réunit chaque année plus de 1000 élèves.

- > 11 films en VOSTF, 1 quiz sur le cinéma allemand animé par Kevin Steinbacher, des soirées événements : ouverture officielle, remise du Bretzel d'Émeraude, des temps conviviaux,...
- > Projections et programme détaillé : Émeraude Cinéma Dinard - 2 , Bd Albert 1^{er}

JOYEUX ANNIVERSAIRE MADAME PINAT!

Le 26 août, Georgette Pinat, résidente à la résidence Autonomie Dupuy, a fêté ses 100 ans!



Pour fêter cet événement, Muriel Béziel, Adjointe aux affaires sociales, est venue lui rendre visite le 12 septembre dernier. Née à Saint-Servan-sur-Mer, Georgette suit sa scolarité au sein des écoles locales avant de passer son diplôme de secrétariat. Secrétaire à la mairie de Saint-Servan pendant la guerre, Georgette intègre un réseau de résistance et participe activement au ravitaillement du maquis de Broualan en transportant des machines à écrire, des tracts et des armes. Pour ces hauts faits de résistance, elle recevra la croix de guerre puis, plus tard, la légion d'honneur.

Georgette rencontre Jean, son futur époux, dans le cadre de son travail. De leur union naîtront 2 enfants, puis 3 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants !

Enfin, Georgette changera d'employeur pour occuper le poste de secrétaire à la Caisse d'Allocations Familiales, toujours à Saint-Servan, jusqu'à sa retraite.

Aujourd'hui, la centenaire passe des jours heureux au sein de la résidence autonomie Dupuy.

Tous les ans le CCAS organise les anniversaires des centenaires dinardais. Si vous avez 100 ans en 2023 ou en 2024 et si vous le désirez, veuillez-vous faire connaître auprès du CCAS au 02 99 46 50 99.

ASSOCIATIONS : LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SONT À RENDRE POUR LE 30 NOVEMBRE

Les dossiers sont disponibles sur le site internet de la ville, rubrique « associations ». Ils sont destinés à toute association sollicitant une subvention auprès de la Ville de Dinard. Ils concernent le financement de soutien aux projets ou le fonctionnement général de l'association, relevant de l'intérêt général.

L'attribution de subvention est un acte important de la collectivité qui, pour s'assurer d'une utilisation saine des fonds publics, exige un contrôle de la comptabilité des associations.

> Coordination de la vie associative 02 57 64 00 44 > vie.associative@ville-dinard.fr et copie à ludivine.cholou@ville-dinard.fr COSEC > 29 rue Gouyon Matignon

LA VILLE RECHERCHE DES AGENTS RECENSEURS

En vue du recensement de la population du 18 janvier au 24 février 2024, la ville de Dinard recherche actuellement des agents recenseurs en contrats à durée déterminée pour une période de deux mois, du 8 janvier au 1^{er} mars 2024, à temps complet.

Les agents auront pour missions principales de mettre en pratique les concepts et les règles reçus lors des formations préalables, d'effectuer un repérage précis du secteur (visites de terrain et fiche technique par adresse à renseigner) puis de réaliser une collecte sur le principe du dépôt et du retrait de questionnaires fournis par l'Insee, le mieux étant que les sondés le fassent par internet.

Ils devront encore assurer le suivi des dossiers, procéder au classement des imprimés, tenir à jour un carnet de tournée et rendre compte régulièrement de l'avancement du travail au coordonnateur.

Les candidats devront posséder une bonne connaissance du secteur dinardais et une bonne condition physique, l'activité incluant beaucoup de marches et d'escaliers à gravir!

- > Plus d'informations en ligne rubrique « la mairie recrute »
- > CV et lettres de motivation à envoyer à : recrutement@ville-dinard.fr





ATELIER POÉSIE

Le 10 octobre dernier, les membres de l'atelier poésie et William Yvet, animateur au CCAS de Dinard, ont fait découvrir au public leur nouvel album « Plumes Enchantées » en live à l'auditorium Stephan Bouttet. Ce premier album est le résultat de 2 ans de travail et se compose d'une dizaine de morceaux : les retraités partagent des thèmes qui leur sont chers comme le courage, l'amitié mais aussi l'indifférence. Ce clip a été réalisé par David Leroyer, vidéaste, avec la participation de Laura Plançon, danseuse professionnelle.

Créé en 2017, l'atelier poésie du CCAS de Dinard est composé d'une dizaine de personnes qui participent activement tous les lundis (hors vacances scolaires) de 15 h 30 à 17 h au Spot. Composé majoritairement de personnes retraitées, cet atelier est ouvert à tous : il favorise l'expression, la créativité et la prise de confiance en soi pour faire face au regard « des autres ».

- > Retrouvez l'album en ligne sur les réseaux sociaux de la Ville de Dinard.
- > **Plus d'informations** sur l'atelier poésie auprès du CCAS de Dinard > 02 99 46 50 99

ACTUALITÉS DU CCAS

Après-midi chantant de Noël : Mercredi 6 décembre de 14 h à 17 h, au Balneum, Palais des Arts et du Festival, avec le groupe de musique « *Au fond d'ma Cour* » > Tarif : 5 €

Thé dansant de Noël : Mercredi 13 décembre de 14 h à 18 h, au COSEC > Tarif : 9 €

- > Plus d'informations auprès du CCAS de Dinard
- > 02 99 46 50 99

DINARD FÊTE NOËL!

Rendez-vous traditionnel et magique pour les dinardais, les illuminations de Noël seront lancées vendredi 8 décembre à 18 h, place de la République. Petits et grands pourront s'installer, le temps d'une photo, sur le fauteuil du Père Noël. Des animations musicales seront proposées par l'école de musique "Maurice Ravel" et la célèbre boîte aux lettres du Père Noël sera également en place!

Le Christmas village se tiendra du samedi 23 décembre au dimanche 31 décembre, esplanade Verney. Destiné aux artisans créateurs, aux producteurs locaux de produits alimentaires festifs, liés aux traditions de fin d'année, le Christmas Village se composera de plusieurs secteurs de création. L'UCD

organisera son traditionnel **Marché de Noël** de Saint-Énogat. De nombreuses animations seront programmées.

- > Retrouvez les modalités de candidature pour les exposants, en ligne dans la rubrique « Fil Infos »
- > Les dossiers de candidatures sont à retourner pour le vendredi 10 novembre 2023.

SALON DES VINS

Le lions Club de Dinard organise son 10^è Salon des Vins et produits du terroir les 11 et 12 novembre. Des vignerons et producteurs indépendants et passionnés seront présents et feront déguster leurs produits. L'intégralité des bénéfices sera reversée à des associations caritatives locales : Les Restos du Cœur et Les Jardins du Cœur. Un rendez-vous à ne pas manquer pour préparer les fêtes de fin d'année!



> COSEC > Samedi 11 novembre de 10 h à 19 h

> Dimanche 12 novembre de 10 h à 18 h 30 - Entrée libre

Label Famille

DU 4 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2023

Naissances: Ariel Lecoutre, Romy Nedelec Frémont, Nola Sericola, Augustin Herzecke, Léane Jamelot, Léopold Marchisio, Elian Bourge, Mathis Lesaux Sailly, Adèle Jarril, Philippine Mauny, Isaïa Caoki Turmel, Tom Godard, Colette Panzolato, Marin Mallet Deramond, Mylan Meilhan, Arthur Bru Capitaine.

Mariages: Maud Payan et Antoine Wémaere, Florian Lucas et Malik Shivakshi, Albane Gancel et David Chopin, Florentin Lenoir et Carmelo Balagtas, Jeanne Lemaitre et Tanguy Durand, Eva Salou-Régis et Adrien Duguet, Maxime Cochard et Pauline Lerebourg, Laëtitia Mancheron et Arnaud Morin, Erika Riveros Calderon et Mathieu Ricard, Philippe Renan et Charlotte Chevalier, Alice Cléon et Victor Darneau, Yannick Foucher et Péggy Philippe, Gmelbien Ouattara et Julie Lesieur, Yann Revelen et Déborah Fontaine-Viel, John Mongodin et Elodie Cloarec, Virginie Lefoul et Mathieu Carlier, François Tétu et Marion Di Fatta, Blandine Rohé et Jean-François de Geyer d'Orth, Chloë Moizeau et Maxim Poirier, Natacha Bruchet et Bastien Leger, Marjorie Bellynck et Maxime Le Pochat, Fabien Barreto et Anne-Sophie Lesveques, Claire Pailler et Robin Hamon, Pierre-Maxime Rafaud et Agathe Duval, Thibault Ollivrin et Clémence Loric, Yoann Duhil et Rozenn Vincent, Florent Asselin et Elmyre Avenel, Camille Le Bras et Benjamin Sarrazin, Alban Corona et Akouba Ekressi.

PACS: Antoine Enault et Jeanne Bouvier, Marie Dalmont et William Gehl, Florian Mallet et Margaux Deramond, Nicolas Glin et Clara Fattorelli.

Label Photos

Fest-noz de Saint-Énogat

Le traditionnel fest-noz de Saint-Énogat a eu lieu en août. Le groupe Startijenn, entre modernité et tradition, biniou et guitare, s'inspirant des rythmiques des danses traditionnelles de Bretagne et développant une musique à la fois rock et folk, a fait danser le public.



Salon des artistes professionnels & amateurs

Le salon des artistes a rencontré un beau succès fulgurant avec pas moins de 5000 visiteurs qui ont arpenté le Palais des Arts et du Festival, à la découverte de différentes techniques artistiques et matériaux : huile, aquarelle, acrylique, pastel, sable... auprès des 56 artistes présents. Une occasion unique de communiquer et d'échanger avec le public, notamment sur le savoir-faire et les inspirations de chacun.

Concours châteaux de sable

En juillet, plage de l'Écluse, s'est déroulé le concours du plus beau château de sable. En équipe, petits et grands ont mis à l'épreuve leur créativité dans une ambiance festive et familiale! Le jury composé de 2 adjointes Muriel Beziel et Martine Guénégant et de Guenhaelle Vedie conseillère municipale a délibéré en fonction de 3 critères: singularité esthétisme et usage d'éléments naturels.





Visite guidée slamée

Retour en image sur une visite guidée slamée avec l'artiste slameur Elvi, champion de Bretagne et vice-champion de France de Slam. Cette visite fait partie du programme de visites proposé par le service Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Dinard.

Jumping international de Dinard

L'édition 2023 du Jumping international de Dinard 5* s'est tenue du 27 au 30 juillet au centre équestre Val Porée. Ce concours hippique international a réuni une vingtaine de nations, représentées par 150 cavaliers et plus de 300

chevaux qui ont rivalisé dans 4 niveaux de compétitions : Un CSI YH pour les jeunes chevaux de 7 ans, un CSI 1* pour les cavaliers amateurs, un CSI 3* et le très réputé CSI5* prisé par l'élite mondiale qui a été remporté par Max Kühner et Elektric Blue P.





Traversée des plages

Le 26 juillet s'est déroulée la traversée des plages, une course conviviale qui longe 3 km de côte dinardaise. Ouverte à tous les nageurs de plus de 16 ans, cette épreuve sportive a démarré plage de Port-Blanc, puis a longé Saint-Énogat, Port-Riou, pour une arrivée au niveau de la piscine du Pool, plage de l'Écluse. La course a bien sûr été sécurisée par la SNSM, l'ASCE et de nombreux bénévoles.

Castor Cup: (Ré)édition 2023

Après 5 ans d'absence, nouvel opus pour le mythique tournoi de beach voley cet été. Plus de 500 volleyeuses et volleyeurs se sont affrontés pendant 3 jours plage de l'écluse à Dinard. Vivement 2024!





Summer Beach Tennis Tour

Après une première édition en 2022, le Summer Beach Tennis Tour, organisé par la ligue de Bretagne de tennis, est revenu faire étape à Dinard pour une seconde édition, plage de l'Écluse. Des animations gratuites et ouvertes à tous ont été proposées au public, qui a ainsi pu s'initier au beach tennis.



Mardi 15 août à 11 h 40, le Conseil Municipal, les associations patriotiques, les autorités civiles et militaires, la Société Nationale de Sauvetage en Mer, le corps des Sapeurs-Pompiers de Dinard et l'école de musique Maurice Ravel ont commémoré le 79è anniversaire de la Libération de Dinard sur la place du Général de Gaulle.



Partout à travers la Ville on peut voir émerger des chantiers. Vous vous êtes vous-même défini, lors de votre cérémonie des vœux 2023, comme le Maire des grands travaux. Pouvez-vous nous faire un point d'étape sur l'avancement du Plan Marshall?

Le plan Marshall de la voirie, que nous avons préparé dès notre arrivée aux responsabilités, est sur les « rails ». Les choses prennent une tournure concrète et visible et il m'est impossible de cacher ma satisfaction.

Rénover et embellir la ville est notre priorité, nous l'avons promis, nous le faisons.

Nous menons trois types de chantier en parallèle qui n'impliquent pas le même niveau de travaux et d'investissement : l'entretien, la réfection pour durée à moyen terme et la requalification et restructuration complète (assainissement compris).

Le Boulevard de la Mer, tranche 1, est terminé et nous n'avons que des remarques positives sur cette restructuration. Cela fait plaisir à entendre.

Les travaux de restructuration complète de l'Avenue Edouard VII ont repris depuis septembre et nous devrions pouvoir présenter un projet des futurs aménagements de ce que j'ai toujours envisagé comme un boulevard urbain, à l'horizon du premier trimestre 2024.

De nombreuses autres routes et rues sont concernées par le plan Marshall et le seront dans les années à venir. Réparer notre Ville prendra de nombreuses années, ne nous voilons pas la face. Et surtout cela coûte beaucoup d'argent, il nous faut donc phaser cela avec pragmatisme. Mais comme dans tout projet, il faut qu'il y ait un début, une impulsion, que le mouvement soit lancé comme on dit. Et sans prétention aucune, les gens étaient demandeurs! Tous les jours, je

croise des habitants qui, au-delà des nuisances que peuvent provoquer les chantiers et que nous tentons de minimiser au mieux, se réjouissent de voir leur Ville être réparée, embellie par des aménagements. Il faut savoir que d'ici fin 2027, nous avons programmé 20 millions d'euros d'investissements dans ce plan d'une ampleur inédite à Dinard.

D'ailleurs, pour mieux expliquer le plan Marshall et avoir une synthèse la plus claire possible sur la temporalité des différents chantiers, je vous invite à vous rendre page 30 de ce magazine pour prendre connaissance de toutes les opérations programmées jusqu'en 2027.

Un Maire de 46 ans suscite forcément des espoirs quant au retour de familles, et en nombre, dans une Ville dont la moitié de la population a plus de 60 ans. Comment allez-vous participer au rajeunissement de la population et quels sont vos moyens de le faire?

Je ne crois pas que mon âge soit significatif dans cette volonté de rajeunir la Ville, c'est un sujet essentiel et une fois encore, une question de pragmatisme basée sur un constat démographique. C'est un chantier qui s'étendra sur au moins deux décennies, ne soyons pas naïfs.

Je regrette que les Maires n'aient pas plus de moyens dans ce domaine car le principal sujet de préoccupation totalement lié à la fuite des jeunes en périphérie de Dinard, c'est celui du logement.

Il ne peut y avoir de rajeunissement d'une population sans logements accessibles.

Du fait des prix pratiqués sur le marché de l'immobilier, les biens dinardais demeurent inaccessibles pour une grande majorité de jeunes qui souhaiteraient devenir propriétaires. Et j'irai même plus loin, le marché de la location est devenu extrêmement instable du fait de l'abondance d'offres en matière de locations saisonnières.

J'ai décidé d'agir, dès mon élection, en intégrant le Fonds Coopératif Malouin (FCM) au sein duquel nous travaillons de concert, avec mes collègues élus, les bailleurs, afin de valoriser, à chaque fois que cela est possible dans un projet, le mécanisme du Bail Réel Solidaire (BRS). Le BRS permet, mécaniquement, de faire baisser les prix au m² en désolidarisant le foncier, du bâti. En gros, vous êtes locataire du foncier, tout en restant propriétaire des murs d'un logement proposé en BRS.

Là où le prix moyen au m² est de l'ordre de 5 000 €, le BRS se situe plutôt entre 2 500 et 2 700 €. Ces logements en accession à la propriété font l'objet de critères pour candidater qui, évidemment, favorisent les jeunes actifs, avec enfants, travaillant sur Dinard. C'est le seul moyen qui m'est offert, en tant que Maire en matière de logement. Aussi, nous faisons tout pour imposer aux différents promoteurs un nombre suffisant de BRS à intégrer dans leurs projets.

Pour le moment aucun logement de type BRS n'a été livré mais la commercialisation de l'opération « Ker Meniers » a démarré avec la répartition suivante :

- « La Scène » avec 15 appartements du T2 au T4
- « Les Écluses » avec 10 maisons du T3 au T5

Les travaux sont en cours pour une livraison au 4^è trimestre 2024.

Le projet le plus emblématique dans ce domaine est sans aucun doute celui porté par La Rance sur le terrain des anciennes serres de la commune et qui comprend 70 BRS. La commercialisation démarrera en décembre 2023, livraison prévue en mars 2026.



Le futur projet de "La Rance" sur le site des ancienne serres.

Tous projets confondus, entre 110 et 120 BRS sortiront de terre durant ce mandat. Cela peut paraître trop peu par rapport aux attentes, mais c'est un début.

En parallèle, nous travaillons en parfaite collaboration avec les bailleurs sociaux, depuis ces trois dernières années sur le logement aidé qui concerne de plus en plus de ménages et pas nécessairement les plus défavorisés. D'après l'Union Sociale de l'Habitat presque 70 % des Français pourraient prétendre à un logement social. Ce chiffre est assez effrayant quand on connaît le retard de production de logements sociaux. Et encore, à Dinard nous ne sommes pas les plus à plaindre. Nous disposons d'un parc de logements aidés relativement conséquent grâce au parc existant mais aussi aux programmes neufs.

D'ailleurs, le logement social n'a plus la connotation négative du passé. Les constructions de logements aidés récentes n'ont rien à envier au secteur privé! Et les bâtiments plus anciens, font, eux aussi, l'objet de rénovations régulières. L'exemple de Saint-Alexandre est probant. C'est une énorme opération de restructuration des immeubles du quartier par Émeraude Habitation qui a démarré et va continuer.

En bref, nous travaillons main dans la main avec les bailleurs sociaux pour défendre les dossiers de logement des jeunes et moins jeunes dinardais. C'est un travail long et de patience mais qui portera, j'en suis certain, ses fruits. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous portons systématiquement caution financière des projets de construction de logements aidés des bailleurs. Le débat n'est plus de savoir si on est pour ou contre le logement aidé, il est plutôt de réfléchir sur les moyens d'accélérer la production de logements aidés qualitatifs. C'est une réelle nécessité.

Sur les logements de type saisonniers, nous travaillons avec la Communauté de Communes sur une potentielle régulation de ces derniers lorsque l'État nous en donnera les moyens, ce qui, pour le moment, n'est pas le cas. Mais je crois que ce sujet préoccupe l'opinion publique et je reste optimiste quant à notre faculté, dans les prochains mois, de pouvoir bénéficier de la même réglementation que celle que nos voisins malouins appliquent.

Reparlons des gros chantiers car Dinard ne se résume pas uniquement à ses voiries. Dinard ce sont aussi des services, des bâtiments, un patrimoine remarquable. Qu'avez-vous fait, jusqu'à présent dans ce domaine?

Quand je réfléchis à un projet, je pense d'abord à l'impact que ce dernier aura sur les générations à venir. Dinard ne peut s'envisager que de cette manière. Devenir Maire de cette ville sublime et chargée d'histoire, c'est une leçon d'humilité. Où et comment concilier désir de modernité et respect du passé ?

Il a donc fallu faire des choix, avec mon équipe, et c'est ce qui est le plus dur. Imaginez bien qu'on voudrait pouvoir tout rénover, tout refaire en un temps record. Mais on ne peut pas, c'est aussi simple que cela!

On ne peut pas d'abord parce qu'il faut trouver les crédits et cela suppose une gestion budgétaire en bon père de famille. Les choix sont donc d'abord budgétaires.



Le Maire, Arnaud Salmon, entouré de son équipe de direction. De droite à gauche : Marianne Jaquet, directrice générale des services, Eric Perret, Marie Delhommeau, et Vincent Aubry, directeurs généraux adjoints.

Notre équipe a été la première à mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour, justement, étaler dans le temps, les investissements. C'est, avant tout, pragmatique. Une bonne gestion financière est plus que nécessaire dans le contexte économique et incertain que nous subissons. Elle est aussi nécessaire dans une commune qui reste endettée même si cela tend à s'améliorer. En outre, partout où nous pouvons, nous faisons des économies sur le budget de fonctionnement.

Et puis enfin on ne peut pas tout faire parce qu'il existe des délais administratifs incompressibles, des procédures parfois très lourdes à mettre en œuvre. C'est très frustrant, pour moi, pour mon équipe, parfois dur à accepter, mais il est impossible de faire autrement. En tant que Maire je suis aussi un représentant de l'État et je me dois d'appliquer et de faire respecter les lois et les règlements qui relèvent des domaines de compétence de la commune.

Mais pour faire au mieux et dans des délais raisonnables, j'ai introduit de la méthode et c'est ce qui a été mis en place dès mon arrivée aux responsabilités. Mes vingt années d'expérience comme chef d'entreprise n'y sont pas étrangères. Nous avons commandé et mené un audit de réorganisation des services puis, dans la foulée, lancé des recrutements.

Nous l'assumons. Lorsque l'on a un projet de mandat ambitieux il faut se donner les moyens de le réaliser avec les talents nécessaires. Cela commence à porter ses fruits. Une réorganisation n'est jamais inutile comme on peut, parfois, l'entendre. Une réorganisation avec l'objectif de réaliser un projet de mandat ambitieux, c'est aussi une motivation nouvelle pour les agents de nos services. Ils aiment Dinard, ils sont fiers de travailler pour notre Ville. Il faut leur donner plus d'autonomie, plus de confiance car, à la fin, le sens du devoir accompli, du service rendu est une satisfaction. Il n'y a pas de réussite sans collectif.

Un des gros chantiers du mandat est celui de l'assainissement collectif et pluvial. Nous partons de loin croyez-moi et ces travaux, s'ils ne sont pas visibles hors de la période des chantiers, sont absolument incontournables pour prétendre être une ville balnéaire moderne. Nous avons commencé et allons dépenser un peu plus de 8 millions d'euros dans ce domaine d'ici la fin du mandat.

Un dossier qui me vient immédiatement à l'esprit est celui du chantier de la station d'épuration qui est, aujourd'hui, dimensionnée

pour nos 10 000 habitants à l'année. Mais comme vous le savez, nous accueillons régulièrement entre 40 et 50 000 habitants au plus fort de la saison. Ce chantier d'un montant de 2,5 millions d'euros HT permettra, également, d'améliorer la qualité des eaux de baignade qui profite à tous.

Je souhaitais que le maximum soit réalisé avant que la compétence échoie à la Communauté de Communes en 2026.

Le parc de Saint Alexandre a été réaménagé pour offrir aux habitants un lieu de vie agréable et des jeux pour les enfants. Ce quartier vivant, très jeune, est trop souvent stigmatisé.

Tous les quartiers de Dinard ont leur histoire, il n'y a pas de sous quartier, peu importe le niveau de vie de sa population qui, par ailleurs et je le constate chaque jour, évolue.

Nous avons lancé le grand chantier du Centre Social de demain, le dossier avance et devrait être livré en 2025. Nous avons lancé le dossier de la Tribune du stade du Port-Blanc. Le fruit du travail des architectes retenus lors de la procédure de concours a été présenté lors du dernier Conseil Municipal. Cette tribune est un très bon exemple de la juxtaposition entre modernité et respect du site naturel pour un montant de 2 millions d'euros.



Le chantier du parking Newquay est lancé. Les travaux de terrassement vont bon train. Ce chantier du quartier de la gare a une histoire mouvementée, tout le monde le sait. Il m'appartient d'assumer le bilan des mes prédécesseurs et de le terminer pour que ce quartier vive, enfin, au mieux.

Nous travaillons activement sur l'Hôtel des Polices (Municipale et Nationale) dans l'ancien Hôtel des Impôts. Renforcer encore un peu plus les coopérations existantes entre la Police Municipale et la Police Nationale est une évidence qui profite à l'ensemble des dinardais. Ce projet aboutira à l'horizon 2025.

Nous avons eu, récemment, une grande réunion sur le concours d'architecte concernant le projet des futures serres de la commune. Ce dossier prendra plus de temps que prévu, en raison de ce que j'évoquais précédemment concernant la lourdeur de la procédure.

Et puis il y a toutes ces petites opérations sur notre patrimoine bâti qui sont menées ici et là mais qui ne sont pas considérées comme des grands projets. Le patrimoine prestigieux dont nous disposons suppose un entretien très coûteux.

Il est facile de juger en regardant de loin mais la réalité du terrain est souvent bien plus complexe. Je citerais l'exemple de la Villa Eugénie. L'appel à manifestation d'intérêt que nous sommes en passe de lancer concernant cette Villa, nous permettra d'avoir un regard sur les projets présentés. Car même si nous avons voté le principe d'une vente, nous ne souhaitons pas la brader à tout prix et n'importe comment.

Nos décisions sont basées sur le pragmatisme. Je pense que les dinardais comprennent parfaitement qu'il n'appartient pas à la Ville de supporter toutes les charges financières de ce patrimoine dont nous avons hérité. De très belles initiatives peuvent être portées par le secteur privé en collaboration avec notre collectivité, au-delà du simple montant financier à la clé. C'est exactement l'esprit que nous souhaitons porter concernant la Ville Eugénie et l'appel à manifestation d'intérêt est rédigé dans ce sens.

C'est aussi l'esprit que nous portons depuis le début dans le dossier de la piscine. Avec un million d'euros de déficit annuel de fonctionnement prévu pour 2024 et à la charge des dinardais pour un équipement utilisé par tout le territoire communautaire, et pour lequel les contributions financières des communes pour leurs scolaires sont de l'ordre de 14 000 \in annuels, il est évident qu'il faut faire preuve de pragmatisme et surtout de réalisme! Le dossier a subi un coup d'arrêt en raison du refus de trois communes de la communauté (Minihic-sur-Rance, Pleurtuit et La Richardais) de voter la prise de compétence communautaire au sein de leurs conseils municipaux respectifs, alors même que cette compétence avait été votée favorablement par les mêmes communes au sein du conseil de communauté. Une médiation autour de ce sujet stratégique va avoir lieu avec mes collègues Maires, et je suis certain que nous parviendrons à trouver la meilleure solution pour que notre commune, et au-delà, le territoire puissent bénéficier d'une piscine moderne, non énergivore et totalement adaptée aux besoins des habitants et des usagers.



Quel est votre regard, après ces trois années, sur ce qui doit être fait afin de concilier cette évolution naturelle de la Ville et préserver un patrimoine remarquable qui lui est intrinsèque?

Là encore, au risque de me répéter, les moyens ne sont pas légion.

Mais deux d'entre eux, et pas des moindres, sont, ou vont être mis en place, dans les mois à venir : l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). (voir page 38)

Je me permets de préciser que nous travaillons en parfaite et étroite relation avec l'Architecte des Bâtiments de France sur tous ces sujets.

Mais nous ne devons pas être les seuls à participer à cet effort, le patrimoine est un bien commun. Chacune et chacun sont concernés. Il faut des documents réglementaires mais il faut aussi une réelle prise de conscience des habitants. La préservation du patrimoine est une entreprise collective.

Tout ceci est aussi dans la ligne de notre exigence esthétique car ce patrimoine remarquable est un réel critère d'attractivité. Quelle est, généralement, la réaction du touriste qui vient pour la première fois ? Il s'exclame « Quelle belle Ville! ».

La belle Ville ce n'est pas qu'un concept, ce n'est pas non plus un acquis, c'est un travail de chaque instant : en matière de matériaux pour nos chantiers, en matière de couleurs, en matière d'architecture. Si j'impose sur nos chantiers emblématiques de voirie du granit breton par exemple, c'est, certes, un soutien affirmé à la filière, mais c'est, aussi, pour des raisons esthétiques. Dinard mérite le meilleur. Je vous l'accorde, il n'y a pas eu que des franches réussites à Dinard

par le passé en matière d'urbanisme mais avec ce PLU révisé, il sera beaucoup plus difficile de s'écarter du droit chemin.

Un autre exemple me vient immédiatement en tête : celui de la charte des terrasses. Cette charte est ambitieuse mais nous voyons les résultats concrets de cette dernière depuis qu'elle est appliquée. Il n'a pas été facile de la mettre en place, il a parfois fallu « batailler » gentiment mais finalement, l'esthétique est renforcée et continuera de l'être avec nos investissements et ceux de nos amis commerçants.

Nous avons lancé, au début de ce mois d'octobre, le chantier de la conduite de refoulement pour préparer le revêtement que nous allons poser, ensuite, sur l'esplanade Verney. Ce revêtement sera conçu pour renforcer l'attractivité des terrasses, de manière provisoire, pour une durée d'au moins 5 ans. La livraison est attendue avant les vacances de Pâques. Là encore, une démarche collective : nos commerçants jouent le jeu en embellissant leurs terrasses et nous complétons par des travaux pour un investissement de l'ordre 1 200 000 € d'euros. Les travaux ont démarré au début du mois d'octobre et seront livrés au mois de mars-avril 2024.

Les jardins de notre Ville sont aussi un patrimoine naturel remarquable. Le parc des Tourelles est un chantier qui suscite des interrogations. Oui, j'assume pleinement, nous avons pris du retard sur le projet mais il existe aussi des contraintes naturelles. Lorsque nous avons décroûté entièrement le site et remplacé la terre, les gens ne savent pas forcément qu'il faut attendre une année entière pour que cette nouvelle terre puisse être utilisée pour replanter. Réaménager les jardins, c'est accepter le rythme de la nature aussi. Mais c'est, aujourd'hui, du passé. Le projet sera livré fin 2024/début 2025, et conciliera respect du patrimoine et modernité.

Le parc des Tourelles et son chaos rocheux.

Beaucoup de gens m'interrogent aussi sur le chantier de la digue, de la place de la République, de la dernière portion du Boulevard Féart. Je le dis en toute honnêteté : ce ne sera pas réalisable durant ce mandat mais nous le gardons en tête pour l'avenir. Il faut travailler sur un projet global en consultant des urbanistes et des architectes. Il s'agit de la vitrine dinardaise. Il n'y aura pas le droit à l'erreur.

Revenons à des choses qui touchent le quotidien des dinardaises et dinardais : le stationnement, la circulation, la propreté, l'entretien de manière générale sont des sujets qui provoquent, notamment durant la saison estivale, des tensions. Quelles sont les mesures que vous avez prévu de prendre dans ce domaine?

Dinard est une ville balnéaire. Et, à ce titre, nous faisons face à des pics de population réguliers et de plus en plus nombreux durant l'année. En gros, on peut considérer que la saison s'étend des vacances de Pâques jusqu'au 15 novembre. Cela nous oblige à adapter nos méthodes et le travail de nos agents. Durant l'année nous avons environ 320 agents à temps plein. L'été, avec nos saisonniers, nous passons à 500 agents.

Notre commune compte plus de 10 000 habitants à l'année et entre 40 et 50 000 habitants en saison. Mais la Ville n'est pas dimensionnée à l'origine pour absorber les flux automobiles induits par cette augmentation considérable de population.

En matière de stationnement, nous disposons de 1768 places de stationnement en centre-ville : 933 gratuites, 108 en zone bleue et 835 payantes. Le parking Newquay en cours de construction rajoutera 216 places payantes supplémentaires.

Nous encourageons bien sûr les automobilistes à utiliser les parkings souterrains de la Ville avec un tarif attractif. Il faut savoir que, hors des jours de marché, nos parkings, notamment celui des Halles, ne sont pas pleins. Mais les gens ont du mal à changer leurs habitudes, ils veulent se garer au plus près et acceptent difficilement de marcher un peu. Un point positif que nous pouvons retirer de cette situation, c'est que la circulation des vélos et autres modes de déplacement doux a considérablement augmenté ces dernières années.

Mais là aussi c'est un défi à relever car Dinard n'est pas toujours très bien adaptée aux vélos. Nous travaillons sur ce sujet. C'est notre rôle d'accompagner ces changements de modes de déplacement. L'intégralité du centre-ville a été basculé en zone 30. De nombreuses communes l'ont fait. Tout est une question de comportements des automobilistes, des cyclistes, des trottinettes. La cohabitation doit se faire dans le respect de chacune et chacun. Et je suis persuadé qu'il faut encourager les initiatives privées en matière de location de cycles. Les systèmes publics de location se justifient dans des villes ayant une taille critique, ce qui n'est pas notre cas. Nous sommes là pour accompagner ces initiatives, notre porte est ouverte!

Fort de ces constats, nous travaillons sur une refonte du stationnement. Et nous réfléchissons à mettre en place pour 2024, un abonnement de stationnement spécifique pour les riverains, les commerçants et artisans. Nous sommes conscients des difficultés des salariés des établissements commerciaux ou des entreprises artisanales pour stationner en Ville. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un régime spécifique. Le stationnement est aussi un critère de développement économique. Nous présenterons aux dinardais le résultat de ce travail dans les mois à venir.

Sur l'entretien, notamment, des espaces verts, je l'avais déjà dit mais il faut faire table rase du passé. Nous n'avons plus le droit d'entretenir avec les méthodes qui étaient pratiquées : plus de produits phytosanitaires, plus de « chalumeaux », moins de mécanique et plus de manuel. Et le nombre de nos agents n'a pas augmenté pour autant. Nous avons des parcelles en fauche tardive, c'est aussi, parfois, un sujet d'incompréhension. Mais la science prouve que de réintroduire de la nature en Ville n'a que des aspects bénéfiques : pour la santé physique et psychologique, pour la nature dans son ensemble. Et face aux températures qui évoluent, face aux périodes de fortes chaleurs, il n'y a pas, réellement, d'autres alternatives. Les périodes de sécheresse ne seront plus rares comme par le passé. C'est pourquoi nous adaptons progressivement, aussi, les espèces que nous plantons.

Notre rôle, mon rôle, c'est d'anticiper et de prévoir. Pour donner un exemple très concret, le jury du Label Ville fleurie, désormais, juge les communes à l'aune de critères techniques précis prenant en considération ces nouvelles méthodes (matériaux, techniques manuelles, etc.) là où, autrefois, ils ne jugeaient que l'esthétique globale. Nous avons obtenu, cette année, le renouvellement du Label 4 Fleurs, ce qui prouve bien que notre gestion des espaces verts n'est pas aussi mauvaise que ce que l'on peut, parfois, entendre.

Les mentalités et les habitudes ont changé. C'est ça aussi une Ville : elle bouge, se transforme, évolue. Mais, globalement, je ne peux pas accepter non plus d'entendre que Dinard se dégrade. Ce n'est pas vrai, c'est même peu respectueux pour le travail fourni par nos agents.

Sur les questions de gestion et collecte des déchets, sujet ô combien sensible chez nos administrés, il n'est pas inutile de rappeler un préalable : la collecte et le traitement de vos déchets sont assurés par notre Communauté de Communes. C'est de sa compétence exclusive même si nous travaillons en étroite collaboration! Le principe général est celui de la



collecte en porte-à-porte, mais cela n'est pas possible partout puisque tous les collectifs d'immeubles n'ont pas de locaux adaptés pour stocker les bacs. C'est la raison pour laquelle, depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons renforcé les Points d'Apports Volontaires. Nous disposons, désormais, de plus d'une trentaine de PAV à travers la Ville dont le ramassage est assuré par la Communauté de Communes.

Mais je ne le répéterai jamais assez, il appartient aux personnes de se responsabiliser dans la manière dont ils gèrent leurs déchets. Notre service propreté urbaine se rend souvent sur ces différents PAV pour ramasser des dépôts sauvages. Dès que nous pouvons en sanctionner les auteurs, nous le faisons.

En outre, on nous demande souvent pourquoi nous n'enterrons pas plus souvent les containers. La raison est simple, il y a très peu d'endroits à Dinard où cela est possible en raison des réseaux souterrains. Mais quand cela est possible nous le faisons.

Nous souffrons aussi des dépôts de déchets des locataires de AirBnB ou locations saisonnières car ils viennent, souvent, en décalage ou pour des durées courtes. Ils déposent leurs déchets trop en amont des jours de collecte pour le bonheur de nos amis les goélands. Les sacs éclatés ne sont pas un sujet nouveau, j'ai toujours connu cela à Dinard. S'ils nous sont signalés, nous les ramassons immédiatement.

Nos camions tonneaux circulent et effectuent le travail, que ce soit clair. La propreté de nos plages a été considérablement améliorée grâce à une mobilisation accrue de nos agents et saisonniers. Comme vous avez pu le constater sur la plage de l'Écluse, des poubelles compacteuses ont été installées. Elles ont donné satisfaction. Nous allons réfléchir à en installer d'autres dans des points stratégiques mais leur coût n'est pas neutre.



Le départ de la 3^e édition de Dinard Off Course en avril dernier.

mais la multitude des activités parle pour elle-même. À Dinard, grâce à la Ville mais aussi à ses associations, je mets au défi quiconque de s'ennuyer!

Monsieur le Maire, après ces trois années, comment imaginez-vous le Dinard de demain?

Il m'appartient plutôt d'avoir une vision à transmettre que de prévoir l'avenir.

Cependant, je suis père d'un garçon de 14 ans, et j'essaye de m'imaginer comment il vivra à Dinard en tant qu'adulte. Comment faire pour qu'il puisse y installer sa vie, fonder une famille, travailler. Et les mêmes sujets récurrents réapparaissent : logement, emploi, qualité de l'éducation, transports.

L'objectif majeur d'une ville vieillissante est de pouvoir faire revenir la jeunesse. Les sujets que j'ai évoqués tout au long de ce grand entretien sont les bases d'une telle politique. L'enjeu est aussi celui de lui offrir, au-delà du cadre de vie, des moyens de s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui. Dinard dispose d'un art de vivre porteur d'éco-systèmes à développer.

J'ose espérer que nous aurons réussi à apporter notre contribution au Dinard de demain, ville rénovée, qui aura su négocier sa transition environnementale car, d'expérience, je peux vous dire que nos ados d'aujourd'hui sont très sensibles à ces questions. Nous devons accompagner au mieux ces transitions sans bouleverser totalement notre Ville qui est indissociable de son histoire.

J'imagine aussi que les liens intergénérationnels seront plus forts dans ce Dinard de demain. Il faut rapprocher les générations, c'est quelque chose que j'apprécie énormément. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons lancé un travail conséquent de réflexion en vue de bénéficier du label « Ville Amie Des Aînés ».

la Ville. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour insister sur la nécessité d'une réelle prise de conscience en matière de gestion des déchets. Le tri est une nécessité qui, en outre, permet de diminuer le volume de la poubelle classique. En triant mieux nous réduisons nos déchets. Car le coût de traitement à la tonne de déchets à considérablement augmenté ces dernières années. L'objectif est de réduire nos déchets, pas de favoriser

Nous avons, également, lancé une campagne d'installation

de toilettes automatiques. Deux d'entre elles ont été mises

en service plage de l'Écluse. D'autres sont prévues à travers

Et comme je me plais souvent à le répéter aussi, nos services ne sont pas là pour faire disparaître les comportements inadmissibles de certains. La propreté est l'affaire de tous.

leur augmentation!

S'il est bien une chose qui fait l'unanimité à Dinard, c'est la diversité des propositions culturelles, sportives et de loisirs, tout au long de l'année et, notamment, durant la saison.

Notre credo est que Dinard soit une ville vivante pour tous toute l'année.

Nous avons lancé le Festival Dinard Opening et relevé le défi de faire vivre un nouveau festival à Dinard. Cette année 2023 aura prouvé que nous avions raison de tenir bon. Ce beau festival trouve son public. Nous avons dépoussiéré le traditionnel feu d'artifice d'été en y adjoignant un élément de fête. La venue de Cerrone en partenariat avec le groupe Barrière cette année, n'est que le début de futures superbes collaborations. Nous avons bénéficié, grâce à la Pinault Collection d'une magnifique exposition autour du photographe Irving Penn après avoir eu Rock Star l'an dernier. Retisser les liens d'amitiés qui unissent Dinard à François Pinault était une évidence pour moi.

Nous proposons aux Dinardais une véritable saison culturelle variée, tout au long de l'année, avec du théâtre, des concerts pour tous publics mais aussi plus orientés vers notre public de jeunes dans la salle Bouttet réadaptée.

La Dinard Off Course que nous avons créée a attiré pour sa 3^è édition plus de 2 500 coureurs. C'est un succès, ne craignons pas le dire, grâce à toutes les volontés fédérées.

Je ne vais évidemment pas dresser un inventaire à la Prévert

Monsieur le Maire, un dernier mot?

Mon dernier mot sera pour les hommes et les femmes qui travaillent, au quotidien, pour le bien être de nos habitants et le développement de notre Ville. Je pense aux agents de notre collectivité bien sûr dont les métiers évoluent vers une plus grande technicité, je pense à nos commerçants, artisans et acteurs économiques, je pense à nos partenaires et à toutes celles et ceux qui ont Dinard chevillée au corps, comme moi. Je les remercie sincèrement.

Et enfin, j'ai une pensée pour l'ensemble de mon équipe municipale qui a choisi de m'accompagner dans cette grande aventure. Ce sont des femmes et des hommes formidables, doués de grandes compétences. Nous avons appris à nous connaître, à valoriser nos différences. Nous avons tous en commun une chose : la volonté de faire pour vous et pour Dinard.



Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la ville de Dinard est aussi un terrain idéal pour la pratique sportive de haut niveau. En témoignent les nombreux sportifs dinardais ou licenciés à Dinard qui figurent sur les listes ministérielles, tout comme ceux, venus de plus loin, qui sont en stage ou démonstration dans notre ville. Focus sur ces dernières semaines.

SOUTENONS TOM REUX POUR LES J.O. PARIS 2024!



A urélie Muller, a escorté un groupe de nageurs confirmés entre la Plage de l'Écluse et la Plage de Saint-Énogat le



23 septembre dernier. Cette course de 2 km en eau libre, était organisée par le groupe Samsic, qui soutient la nageuse.

Une petite balade de santé pour Aurélie, et

l'occasion pour ses accompagnateurs de vivre un moment exclusif à ses côtés.

Merci d'avoir choisi Dinard! #TerreDeJeux2024

FIERS DE NOS SPORTIFS!

omme en 2022, la ville de Dinard a décidé de verser une aide de 1500 € à des sportifs licenciés dans une association dinardaise ou habitant Dinard, et qui figurent sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, ou sont sélectionnables en équipe de France.

Cette année, ils seront 10 à recevoir cette aide : William Huppert (planche à voile, champion du monde en titre cette année), Tom Reux (lancer du disque), François Maruelle (escrime), Edern Annic (escrime), Chloe Leroch (marche athlétique), Aziliz Naour (pentathlon), Adrien Frostin (billard snooker), Baptiste Chatelais (billard black pool), Candice Mahe (golf), Maxime Legros (golf).



e 30 novembre prochain, à 19 h au Palais des Arts et du Festival, l'athlétique Côte d'Émeraude organise une soirée dédiée à Tom Reux: le lanceur de disque a en effet besoin de points pour se qualifier pour les J.O... Il lui faut donc participer à des compétitions, parfois lointaines, qui nécessitent un budget conséquent.

Le départ du swimrun

Cette soirée réunira sponsors, financeurs et mécènes afin de l'aider pour ses déplacements.

L'ÉLITE DU RUGBY MILITAIRE À DINARD

ans le cadre du championnat du monde militaire de rugby qui avait lieu en Bretagne cet été, la ville de Dinard a eu le plaisir d'accueillir les équipes militaires d'Australie et du Royaume Uni.

À l'occasion d'une démonstration, les rugbymen australiens ont invité le public à se joindre à eux sur la plage de l'Écluse, pour des matchs de 7 minutes, sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et du fair-play.

TRIATHLON DINARD CÔTE D'ÉMERAUDE - LE PAPE

Encore de très belles épreuves pour ce triathlon, et notamment les 3 swimruns, au départ de Dinard, le 10 septembre dernier, qui ont réuni plus de 900 participants ; le plus long de ces swimruns, qui alterne nage en mer et course sur le sentier des douaniers, cumulait des distances de 5,5 km (nage) et 22,5 km (course). Bravo à tous les sportifs!



UN LOGEMENT EN ÉCHANGE DE PRÉSENCE ET DE SERVICES

En mai, Muriel Béziel, Adjointe aux affaires sociales de la Ville de Dinard et l'association La Maison en Ville représentée par sa directrice Axelle Verny et Anne-Marie Catheline, chargée de mission, ont signé une convention de partenariat.

Ce partenariat s'appuie sur deux constats : la difficulté pour certains jeunes de se loger à Dinard ainsi que la solitude et l'isolementdespersonnesâgées. L'objectifest donc de promouvoir le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire, qui



se différencie d'un contrat de location immobilière classique : les seniors (plus de 60 ans) accueillent dans leur logement un ou plusieurs jeunes de 18 à 30 ans (étudiants ou actifs) en échange

d'entraide et de moments de présence au domicile.

Dans l'esprit, l'occupant participe aux tâches ménagères comme il le ferait dans sa famille. La participation financière peut être modulée en fonction des aides effectuées par le jeune au sénior. Ce dispositif apporte une solution supplémentaire à celle mise en place au lycée hôtelier Yvon Bourges pour les saisonniers.

Pour plus d'informations, futurs logés comme futurs accueillants sont invités à contacter :

- > Aurélie Pelletier du CCAS de Dinard
- > 02 99 46 10 65 ou aurelie.pelletier@ville-dinard.fr

VERS LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

La ors de ses vœux à la population le 21 janvier dernier, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, annonçait son intention d'accompagner les professionnels de santé dans la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

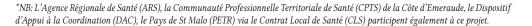
Sa réflexion, nourrie par le succès des mutualisations lors de la crise Covid a été renforcée par la sollicitation de médecins généralistes dinardais et d'autres professionnels de santé. Un première réunion rassemblant une cinquantaine d'acteurs du domaine médical, a donc été organisée le 3 octobre dernier à la Mairie.

« L'offre de soins sur la commune répond aux besoins de la majorité de la population, mais il faut considérer l'évolution de la démographie médicale au regard de l'évolution démographique de la ville. Tout en ayant à l'esprit l'affluence touristique, qui renforce le besoin de soins. Les besoins vont s'accentuer et se complexifier, et l'offre va diminuer au gré des départs en retraite de toute une génération de praticiens », a expliqué le Maire.

Afin d'accompagner les professionnels de santé dans l'élaboration d'un projet de santé, la mairie s'est entourée de l'association Gécolib de Rennes, missionnée pour construire ce projet avec les médecins du territoire.*

Cette première rencontre a permis de dresser un panorama de l'offre de soins actuelle et des besoins futurs, et d'envisager les pistes possibles pour renforcer la politique de santé locale.

Vous êtes un professionnel de santé et intéressé par ce projet ? Adressez vos coordonnées à : > sylvie.courteille@ville-dinard.fr





UNE ORGANISATION INTERNE RENFORCÉE AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA COLLECTIVITÉ

Les ressources du service ont ainsi été renforcées, et son champ d'action s'est élargi pour mieux répondre aux besoins de la collectivité, notamment en matière de pilotage budgétaire, de contrôle de gestion ou de déploiement de la dématérialisation. Repositionné au sein de l'hôtel de ville depuis l'été 2022, le service s'attache notamment à donner une culture de gestion comptable et analytique à l'ensemble des acteurs de la collectivité.

Le service est aussi en charge de l'organisation de commissions « Finances », qui étudient tous les mois des sujets ayant traits aux finances de la collectivité. Certains seront soumis au vote lors des conseils municipaux mais l'instance est également informée d'autres sujets financiers stratégiques comme la politique d'endettement ou les prévisions d'atterrissages budgétaires.

La transparence des échanges au sein de cette commission a été de nombreuses fois saluée par les membres du conseil municipal, de tous horizons.

DES FINANCES COMMUNALES CONSOLIDÉES ET PILOTÉES

La 1ère année du mandat a été consacrée à l'audit de la santé des finances de la collectivité, à la lumière, notamment, du rapport de la chambre régionale des comptes sur les comptes 2014-2018, alors tout juste remis.

Cet audit a permis de constater que les indicateurs fondamentaux étaient sains : une trésorerie et une épargne brute importantes, un taux d'endettement inférieur à la moyenne de la strate... dessinant ainsi un terrain favorable à la mise en œuvre du projet de mandat, et en particulier des investissements contraints et nécessaires à la Ville. Un fois cet audit établi, des outils de gestion ont été construits afin d'être réactif et ajuster en temps

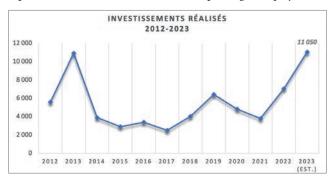
réel la gestion des dépenses publiques, en toute transparence. Cette agilité, nécessaire face aux aléas sociétaux et économiques actuels, permet ainsi d'entrevoir, pour 2023, des résultats comptables au moins conformes à notre prévision budgétaire.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET LA MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

a ville s'est ainsi dotée, pour la 1° fois, d'une programmation de ses investissements (PPI) et d'une prospective financière construites, partagées et mises en œuvre. Ces éléments font l'objet d'une actualisation semestrielle et d'une présentation annuelle dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Pour accompagner la mise en œuvre de sa PPI, la collectivité cherche à optimiser sa capacité d'autofinancement et sollicite toutes sources de financement extérieur afin de limiter le recours à l'emprunt, d'autant plus dans un contexte de forte volatilité des taux d'intérêts. Ainsi, depuis le début de ce mandat, un seul emprunt de moins de 2 millions d'euros a été souscrit.

Depuis 2021, près de 22 millions d'euros d'investissements ont été engagés, permettant de lancer plusieurs projets d'envergure dont le plan Marshall de la voirie ou encore le parking Newquay.



Label Éducation



« Après un été riche en activités, l'heure de la rentrée a sonné. Notre Municipalité accompagne l'ensemble des acteurs éducatifs pour construire des projets allant du sport à l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous les âges et sur tous les temps. L'occasion pour nos Jeunes de rencontrer, d'échanger et de développer leur esprit critique. » Nolwenn Guillou, 1ère adjointe.

UN ÉTÉ AU SPOT

Destiné aux Jeunes de 10 à 18 ans, le Spot a offert tout l'été un panel d'activités denses et variées.



Des activités à la journée :

Accrobranche, wake-parc, char à voile, sortie à Cobac Parc, Skate parc, tournois plages, jeux de rôle, pêche, kayak, lasergame, golf, tennis, cinéma, concours de château de sable, théâtre, jardin partagé...

< Ici l'atelier peinture.

Des camps pour découvrir le vivre ensemble :

camp nautique à Cancale, camp nature à Rochefort en Terre.

> Ici le stage de tailleur de pierres.



ameur de pierres.



Des soirées thématiques :

pour partager des moments de convivialité : barbecue, jeux de société, blind test, nocturne kayak...

< Ici une veillée pendant le camp de Rochefort en Terre.

DANS LES ÉCOLES DINARDAISES, UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT ET DE LA CULTURE



Les écoles primaires dinardaises accueillent aujourd'hui 575 élèves de la petite section de maternelle au CM2. La Municipalité soutient les projets construits par les équipes enseignantes autour de quatre axes majeurs : le sport, l'Éducation Artistique et Culturelle, l'environnement et les langues.

Tout au long de l'année, le service des sports de la ville proposera différentes actions qui permettront d'accompagner les élèves jusqu'aux jeux olympiques, notamment au travers des partenariats déjà engagés avec les sportifs de haut niveau. Plusieurs temps forts ponctueront l'année : la semaine olympique du 2 au 6 avril 2024, des olympiades d'avril à juin, pour finir par une journée olympique le 23 juin durant la semaine des plages sportives.





Les plages sportives avec l'école Alain Colas, en juin dernier.

Un exemple de projet pluri-disciplinaire en élémentaire.

École Debussy : les élèves bénéficieront d'un projet musique et danse sur le thème du jazz en partenariat avec l'école de musique "Maurice Ravel". Ils pourront aussi s'emparer pleinement de l'espace de végétalisation dédié au sein des rampes d'accessibilité, véritable occasion d'en apprendre et d'en faire davantage pour la nature en général et pour la biodiversité en particulier.

Un exemple de projet environnement en maternelle.

École Paul Signac : Objectif labellisation. Les trois classes de l'école mèneront conjointement un projet portant sur l'environnement et le développement durable. Cette démarche pourra conduire à l'obtention du label E3D qui reconnait les écoles en Démarche globale de Développement Durable. Plusieurs établissements dinardais sont déjà labellisés tels que l'école Alain Colas ou le Lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard.

FESTIVAL VIDÉO JEUNESSE, 15^è ÉDITION

a Ville de Dinard organise un concours vidéo en direction des structures enfance/jeunesse (écoles primaires, collèges, lycées, espaces jeunes, maisons de quartier, maisons des jeunes, accueils de loisirs, etc.) pour le 15^è Festival vidéo jeunesse, qui se déroulera le samedi 18 novembre 2023 au Palais des arts et du festival de Dinard.

Les participants doivent réaliser une vidéo (fiction, film d'animation ou clip) d'environ 12 minutes maximum (générique

compris) sans thème imposé. Le palmarès sera établi par un jury composé d'élus, de jeunes, de bénévoles et de personnalités de l'audiovisuel.

7 prix seront décernés au total, 3 prix du jury (6-10 ans, 11-13 ans et 14-17 ans) ainsi que 3 prix du public (6-10 ans, 11-13 ans et 14-17 ans) et un prix coup de cœur du jury.

La présentation des vidéos en compétition est ouverte à tous :

VIDEO **JEUNESSE** de DINARD Samedi 18 novembre 2023

> Samedi 18 novembre à 13 h 30

- > Palais des Arts et du Festival > Entrée libre



*L'endroit où il faut être!

DINARD FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE, is a Foreign Court amoureux | Hérit

Du 27 septembre au 1er octobre, plus de 19 000 festivaliers ont pu visionner et apprécier les 36 films britanniques rigoureusement et finement sélectionnés par Dominique Green, directrice artistique, soit une fréquentation augmentée de 20 %, avec de nombreuses séances complètes. Les visites guidées du quartier anglais, organisées pour la première fois cette année, ont attiré plus de 350 visiteurs.



« Le succès de l'an dernier s'est confirmé et s'est amplifié. Et cela a démarré dès le festival des scolaires (10 700 écoliers, collégiens, lycéens venus de toute la Bretagne). La qualité de la sélection de Dominique Green, directrice artistique du festival, du travail des équipes de la ville, celui des bénévoles, tout cela a payé et a semblé apporter beaucoup de satisfaction au public », salue Vincent Remy, adjoint à la culture.

Si la sélection de l'année dernière posait la question « Qui pensons-nous être ? », cette année elle confirmait que « Nous sommes beaucoup de choses différentes », comme l'ont démontré les cinq sections thématiques : Being There, Dinard ♥ Cinema, Irish Eyes in Dinard, It's a Family Affair et The Past

is a Foreign Country: « On n'est jamais trop vieux pour tomber amoureux | Héritages coloniaux | Familles en détresse | Apprendre à aimer ses parents | Nouveaux arrivants et communautés existantes | 4 nations, 1 pays: Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord | Notre voisin, la République d'Irlande | Des problèmes d'argent! | Des héritages multiples | Jeunes et forts | Jeunes et vulnérables | Courts métrages, grandes ambitions »

Des thématiques ont également été proposées lors du festival des scolaires. Six salles de projection accueillaient les élèves de toute la région, proposant des films drôles, ludiques ou



© Mickaël Chavet

historiques adaptés à chaque âge. Il s'agissait d'atteindre deux objectifs à visée pédagogique : l'éducation à l'image via le cinéma et la découverte de la culture britannique.

Ainsi, les films d'animations destinés aux plus jeunes, maternelles et élémentaires, permettaient un premier contact avec la langue anglaise. Les films dédiés au public adolescent suivaient la thématique, sociale, de la quête d'identité, présentant des parcours de jeunes tiraillés entre deux cultures. Les jeunes adultes, lycéens et plus, ont réfléchi à la place de la femme dans la société et à la question du féminisme, grâce à des films qui mettent en lumière les vies de femmes aux destins hors normes.

L'accueil de loisirs a aussi pu participer en réalisant une bande annonce présentée en début des projections scolaires, véritable expérience pour les jeunes accompagnés de professionnels.

© Jean Enders

Plus de 19 000 festivaliers ont pu visionner et apprécier les 36 films britanniques rigoureusement et finement sélectionnés par Dominique Green, directrice artistique. Un jury comblé par la qualité des films d'outre-Manche!



Sous la présidence de l'iconique Catherine Frot, le jury composé de Destiny Ekaragha, Amelia Gething, Thierry Godard, Alice Isaaz, Nolwenn Leroy et Jonathan Zaccaï, a décerné le Hitchcock d'Or à Silver Haze de Sacha Polak « à l'unanimité ». The Trouble

with Jessica, réalisé par Matt Winn, a été récompensé du Prix Spécial du Jury Barrière et a séduit les festivaliers qui lui ont accordé le Prix du Public. La performance tout en justesse de Déborah Lukumuena dans Girl d'Adura Onashile lui a valu le

Prix de la Meilleure Interprétation : « une performance qui a provoqué de l'émotion en chacun de nous, que nous ne pouvions pas vraiment décrire, mais qui était tellement puissante », souligne Destiny Ekaragha.



Déborah Lukumuena, Prix de la Meilleure Interprétation pour Girl et la réalisatrice Adura Onashile.

© Jean Enders

Pour la première fois cette année, cinq jeunes gens (parmi 586



Le jury Ouest-France "Talent de demain" prend la pose à Emeria. © Candide Camera

candidatures !), âgés de 18 à 25 ans, ont intégré le jury « Talent de Demain » en partenariat avec Ouest-France. Anglophiles, passionnés de cinéma et motivés, ils ont visionné quatre films, qui sont les premiers longs-métrages de jeunes réalisateurs britanniques prometteurs, parmi lesquels In Camera de Naqqash Khalid, à qui ils ont remis leur prix. Une tâche qu'ils ont pris à cœur : « On sait à quel point c'est important d'être lancé, propulsé et de pouvoir gagner une récompense pour son premier film. On est conscient du poids qui est sur nos épaules et de tout ce que ça engendre d'avoir ce poste. »

On parle de Dinard, en France et à l'international

La presse nationale, mais également internationale, a fait l'écho de la qualité de la programmation : Screen International, The Local, The Australian, The New European, Écran Total, Le Film Français, SensCritique, France Culture, France 24, Canal+, Les Échos, Télérama, Le Figaro, Rolling Stone, Vocable, Ouest-France,... Un rayonnement médiatique qui contribue à celui de la ville.



Le jury au complet : Catherine Frot, Destiny Ekaragha, Amelia Gething, Alice Isaaz, Jonathan Zaccaï, Nolwenn Leroy et Thierry Godard. © Mickaël Chavet

Le festival remercie chaleureusement le jury, les invités, les équipes de films, les partenaires, les commerçants et tous les bénévoles, sans lesquels il ne pourrait être.



FEU D'ARTIFICE ET DJ SET DE CERRONE : AMBIANCE DE FEU

Le 11 août, la baie de l'Écluse s'est Lenflammée au rythme de la musique du DJ Cerrone, suivi d'un feu d'artifice « Électro Disco ». « Une Émotion inoubliable » pour le célèbre DJ, qui a joué devant 25 000 personnes, venues au rendez-vous malgré une météo... pluvieuse.



Le DJ set a été organisé en partenariat avec le Casino Barrière.



FLEURS ET SENTEURS : PARCOURS OLFACTIF DU CLAIR DE LUNE



Un grand succès pour ce parcours olfactif, organisé en partenariat avec la Parfumerie Divine. Les visites guidées et ateliers découvertes, ont permis à de nombreux participants de comprendre le cheminement de la fleur jusqu'au flacon de parfums.

IRVING PENN, PORTRAITS D'ARTISTES. PHOTOGRAPHIES DE LA COLLECTION PINAULT. L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ.

Irving Penn, connu pour ses images iconiques de haute couture, ses natures mortes mais aussi et surtout pour l'exceptionnelle galerie de portraits de femmes et d'hommes qu'il n'a cessé de constituer tout au long de sa très prolifique

Meneroe de dicoumir un arhite
me un salent si immense dans un
endroit aussi magnifique.
Tris belle enpo
Sleuptée.

carrière, a conquis les visiteurs de l'exposition comme en attestent l'excellente fréquentation et les nombreux avis et remarques écrits sur le livre d'or : 857 visites commentées, 25 600 entrées, dont 1 900 pour les journées du patrimoine, avec un accès libre à l'exposition pendant ces deux jours.

Les différents publics ont également eu la possibilité de

profiter des jardins et de la terrasse de la villa au cours de leur visite.

Une trentaine d'articles portant sur l'exposition a été recensée, notamment dans Le Point, Le Journal des Arts, ou encore Les Échos. Cette exposition a par ailleurs reçu le soutien de plusieurs partenaires médias : France 3 Bretagne, Ouest-France, et France Bleu Armorique.





34^è ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE DINARD

etour sur l'édition 2023 : excellence et diversité pour un Ndialogue entre les arts



L'émotion, l'excellence et la diversité ont été au rendez- 34^{e} du Festival international de Musique de Dinard, qui s'est déroulé du 13 au 18 juillet, sous la Direction artistique de Claire-Marie Le Guay.

1814 spectateurs ont assisté aux 5 concerts qui ont pris place au théâtre Debussy et à l'église Notre-Dame, chiffre auquel s'ajoute un public d'avertis et de néophytes lors des concerts gratuits du festival « off ». Tous ont partagé un océan d'émotions, si cher à Claire-Marie Le Guay.

De La Musique fait son cinéma en ouverture à la Création de Trois amours de Bach, avec Erik Orsenna, au Théâtre Debussy en passant par le mémorable concert du Trio Wanderer à l'église Notre-Dame, pour finir en beauté avec La Nuit du piano en compagnie de Florian Noack et Paul Lay, les concerts ont permis au public de voguer chaque soir à travers des univers et répertoires différents donnés par des artistes de talent.

Le 3^è Concours international pour les pianistes amateurs de Dinard a attiré encore plus de candidats talentueux et un public croissant, ravi de voter pour le Prix du public.

Retour sur le Festival 2023 en scannant ce QRCode >





3^E ÉDITION DE DINARD OPENING: UN BEAU SUCCÈS POUR CE FESTIVAL, QUI A EU LIEU CETTE ANNÉE DU 3 AU 8 AOÛT



concerts exceptionnels Ont été organisés dans des lieux emblématiques de Dinard, avec comme Parrain l'édition l'auteurcompositeur-interprète Frédéric Lo.

Le festival a accueilli 4 700 spectateurs contre 3 400 l'an dernier. Sans oublier le rendez-vous Big Love - Bord de Mer, prélude au festival, pendant une belle journée de juin qui a réuni 4 000 personnes au son de la musique électronique Parc de Port-Breton. Sous la direction artistique de Brigitte Déchin, des artistes de genres musicaux variés étaient au rendez-vous : musique du monde avec Orchestral Qawwali Project, folk avec le groupe de Me and my Friends, Le Quartet Asaka, l'orchestre Ensemble Matheus avec le célèbre Jean-Christophe Spinosi et 2 grands temps forts lors des concerts de Charlie Winston et de Peter Doherty qui ont enthousiasmé le public.

Cette immersion dans les différents répertoires des musiques britanniques a pris place dans des lieux d'exception : Église anglicane, Château Hébert, Port-Breton.

PLACE MAINTENANT À LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE et à une programmation profilée sur l'année scolaire, d'octobre 2023 à mai 2024

sur cette programmation et vous permettra de réserver les différents spectacles dès à présent : jeudis de Roches Brunes, théâtre, concerts... Des événements qui promettent émotions, rires et partage!

Dinard Label Ville > Nov. 2023



Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier Newquay, la ville a lancé la construction d'un parking public rue de la Corbinais. Ce chantier a nécessité l'installation de palissades tout au long de la façade de la médiathèque et ce, pour plusieurs mois.



« ATTENTION TRAVAUX »

près une petite fermeture, le temps d'une réorganisation Ade ses collections et du remplacement de certains équipements informatiques, L'ourse sera ouverte à ses horaires habituels durant la suite des travaux.

Parmi tous nos rendez-vous proposés, à retrouver en ligne sur www.lourse.fr, quelques dates à ne pas manquer en cette fin d'année 2023:

GRANDE VENTE ANNUELLE:

Les 27 et 28 octobre, L'ourse met à la vente les ouvrages sortis des collections. Des centaines d'œuvres à tout petit prix. Que vous soyez abonné ou non à la médiathèque, c'est l'occasion de se faire plaisir!



« ENQUÊTES À LA CARTE : Crime à l'hôtel »

Jeu policier théâtralisé, par la Compagnie Les Feux de l'Harmattan. Deux comédiens vous proposent de résoudre à leurs côtés une intrigue policière. Public familial

Vendredi 3 novembre à 18 h

ATELIER CRÉATIF: photophore décoratif.

Public ados/adultes. Attention, nombre de places limité! Mardi 31 octobre et vendredi 3 novembre, de 16 h à 17 h



Spectacle « BOUH! »

par la Compagnie Petits Pas. Comédie horrifique de théâtre muet et magie. Tout public à partir de 6 ans. Durée: 45 minutes.

Samedi 4 novembre à 16 h

Spectacle tout-petits « SULLA DES NEIGES »,

par la Compagnie Marmousse. Chant lyrique accompagné du violoncelle et théâtre d'ombres provoqueront émotions sonores et magie visuelle aux 0-3 ans. Deux séances de 30 minutes : Mercredi 6 décembre à 16 h et à 17 h.

Récital DUO LUZ

par Carole De Vos et Éric Gonzales. Chanson française. Tout public Mercredi 20 décembre à 18 h

Spectacle

« LE FABULEUX NOËL DE LUNA TÊTE DE BOIS »,

par la Compagnie Oo-Kaï. Une comédienne raconte, un illustrateur dessine... Lutins, dragons, géants et korrigans... Suivez les aventures de Luna grâce aux instruments de musique exotiques, à la voix de Mélody et aux illustrations hautes en couleurs de Lorenzo. Un spectacle participatif à partir de 5 ans. Durée: 45 minutes.

Samedi 23 décembre à 14 h 30

Informations pratiques :

Tous ces événements sont gratuits, sur inscription.

Renseignements et réservations :

- > www.lourse.fr
- > 02 99 46 28 30
- > à l'accueil, aux heures d'ouverture de la médiathèque.



UN SERVICE PUBLIC...

670 mouillages sont disponibles au service des plaisanciers qui bénéficient d'un service de navettes rapides et efficaces pour se rendre sur leur bateau. Une capitainerie moderne et fonctionnelle accueille les usagers et le public et son personnel, se rend disponible pour répondre aux multiples demandes ou interrogations des différents usagers.

Avec le concours des différentes associations présentes (SNSM, Yacht-Club, ADUPP*, et école de voile) de nombreux événements ponctuent la vie du port, participent à son animation et chaque année accueillent de nombreux participants ; c'est le cas notamment des régates organisées par le Yacht club, du concours de pêche de l'ADUPP, du Pardon de la mer, des journées SNSM et depuis deux ans de la Fête du port qui réunit l'ensemble de la communauté portuaire au grand plaisir des participants et des nombreux promeneurs.

... EN ÉVOLUTION CONSTANTE

onsciente de cette attractivité, la municipalité a engagé de nombreuses actions qui tendent à améliorer les services rendus aux usagers :

- Nouveau logiciel pour la gestion des mouillages, l'organisation du port, la liste d'attente avec une accessibilité en temps réel pour tous les usagers
- Extension des horaires des navettes après 20 h
- Aménagement du parking pour les usagers
- Mise à disposition de l'ancienne capitainerie pour la SNSM
- Création de deux mouillages visiteurs
- Surveillance accrue des règles d'utilisation du ponton

- « Sans oublier la « Cabane à Manger » sur l'estacade, lieu de rendez-vous incontournable des retours de pêche ou de promenade dans la baie » complète Jean-Patrick Guibout, conseiller municipal en charge du port.
- « Cependant, il reste à faire : il nous faudra améliorer l'accueil des plaisanciers visiteurs par l'installation de sanitaires adéquats, également mettre en place un cadre juridique approprié et conforme à la législation en vigueur, enfin, faire aboutir les études et les travaux de dragage de la souille et du chenal. Autant d'actions que nous nous efforcerons de conduire avec pragmatisme et réalisme. Avec la responsabilité imposée par les contraintes budgétaires nous avons la ferme volonté de mener à bien ces projets pour la satisfaction du plus grand nombre et pour continuer à faire du port Alain Colas un lieu de convivialité, de partage et de liberté dans un site unique » conclut Jean-Patrick Guibout.

*Association des usagers du port de plaisance

LE PORT ALAIN COLAS EN CHIFFRES:

- Nombre de mouillages : 670 dont 460 en zone échouage, 146 en zone souille, 64 en zone large
- > Effectifs : 11
 - 3 agents permanents
 - 6 canotiers (saisonniers
 - 2 à la station-service (saisonniers)
- > Liste d'attente pour obtenir une place : 213 demandes pour un délai d'obtention de 3 ans environ
- > Budget de fonctionnement du port : 1 470 000 €



© Camping Le Port-Bland

UN SUCCÈS GRANDISSANT POUR LE CAMPING DU PORT-BLANC

Ouvert de mi-février à mi-novembre, soit 9 mois de l'année, le camping du Port-Blanc a encore vu sa fréquentation augmenter cette année : complet du 2 juin au 30 septembre, il affichait un taux d'occupation globale de 78 % pour les emplacements nus et de 65 % pour les locations.

La clé de ce succès ? Une offre diversifiée, avec des emplacements nus classiques pour camping-cars, caravanes, vans et tentes, mais également des hébergements originaux comme les tiny houses et cocosweets. Cette année, 5 cocosweets « galet », dont une chambre modulable peut se transformer en salon, ont rejoint les cocosweets « sable » déjà installées.



Le camping organise de nombreuses activités auxquelles les familles adorent participer : ateliers d'origami, chasse aux trésors, tournois de pétanques, giant tennis, fléchettes, ping pong, parcours sportifs, yoga,... Mais également des événements ponctuels et thématiques : sensibilisation à la préservation des abeilles avec la création de bombes à graines qui ont ensuite été dispersées dans le camping, ramassage des détritus sur la plage du Port-Blanc, vente de légumes et produits locaux. Initiatives qui vont se pérenniser.

Si la météo favorable d'octobre a permis un taux de remplissage record sur ce mois, celle d'août et septembre s'est montrée capricieuse, sans pour autant que les conséquences s'en ressentent. « Nos clients aspirent à la tranquillité et à la simplicité : balades au bord de la mer, journée à la plage, en famille ou entre amis. Si la météo n'a pas été au beau fixe cet été, ils ont pu profiter de la plage dès qu'un rayon de soleil apparaissait. Parfois avec un K-way, mais je reprends les mots de l'un de nos occupants : « Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ! » ».

Ce sont 25 employés qui accompagnent Coralie Chauveau-Payet et Arnaud Darennes, gérants, de jour comme de nuit, durant la saison et qui participent à cette réussite. « Nous sommes fiers de notre équipe et les remercions chaleureusement », salue Coralie.

La saison 2024, dont les réservations se remplissent déjà, devrait confirmer ce succès!

Camping Le Port-Blanc ***

- > Rue du Sergent Boulanger
- > 02 99 46 10 74 > camping-port-blanc.com
- Camping Port Blanc Dinard Campingportblancdinard





Sanchez, c'est une histoire de famille! Après « L'Authentique » et « L'Annexe » à Saint-Malo, la famille Thiebart, propriétaire depuis 18 ans, a ouvert le 5 avril 2023, une troisième boutique à l'entrée de la plage de l'Écluse. Ce sont les enfants, Margaux et Théo qui assurent, avec joie, la gestion de la nouvelle boutique dinardaise.

La qualité des produits est primordiale chez Sanchez. En effet, l'ensemble de la carte est élaboré avec des produits locaux et artisanaux, à savoir le lait, le beurre fermier et la crème chantilly issue de la ferme de Saint-Goudas, située près de Dinan. Les sorbets et crèmes glacées sont d'ailleurs fabriqués directement à Saint-Malo.

De multitudes de parfums, sont proposés : caratcho, vanille de Madagascar, fraise sanga, violette ou encore yaourt fermier. L'enseigne propose également des milk-shakes, gaufres et pâtisseries bretonnes qui sauront régaler petits et grands.

Cette première saison à Dinard fut une réussite pour la famille Thiebart! Après un mois de juillet assez calme au vu de la météo, les Dinardais et les nombreux touristes étaient au rendez-vous pour déguster leurs produits réputés pour la qualité et la quantité servie.

Sanchez

- > 2 Boulevard Albert 1er
- > 06 59 43 56 43
- > Ouvert de Pâques jusqu'aux vacances de la Toussaint
- > Horaires variables selon les saisons



ATELIER MORISSEAU, IODE ET CONVIVIALITÉ

Depuis le 29 septembre dernier, place du Marché, le tout nouvel Atelier Morisseau propose restauration, dégustation et vente à emporter de fruits de mer et de crustacés.

Didier Bezançon, plongé dans le monde de la mytiliculture depuis 35 ans, s'est associé à Stéphane Hesry, producteur des renommées moules Morisseau, pour ouvrir cet atelier concept et faire partager l'expérience des différents « merroirs » qui lui tiennent à cœur.

Des produits frais et de qualité, haut de gamme, se partagent l'étal de la boutique : homards, tourteaux, araignées, étrilles, langoustes, écrevisses, langoustines, crevettes de Madagascar,... Issus de producteurs dont le travail est toujours méticuleux, parfois innovant à l'image de ces crevettes élevées à Nantes, hors-sol, dans une eau à 28° chauffée par des datacenters, qui permet un cycle de production naturel et vertueux. Les ormeaux et saint-Jacques sont récoltées par un plongeur, quand les palourdes, praires et salicorne le sont par un pêcheur à pied. Une épicerie fine, sardines emballées à la main, galettes locales, cave, agrémente l'offre.

Ces coquillages et crustacés se dégustent également sur place, toute la journée : en planche, plateaux, parfois accompagnés de granités de vinaigre, parfois rôtis,... Il s'agit de proposer une nouvelle forme de dégustation « pédagogique » qui met en valeur le produit, ses qualités et son histoire. L'Atelier s'associe également à de grandes maisons pour le sublimer. Et pour apprendre à déguster autrement.

Atelier Morisseau

- > Ouvert du mardi matin au dimanche midi
- > Boutique : de 8 h 30 à 14 h
- > Dégustation en continu de 10 h à 21 h
- > 14. rue de Verdun
- > 02 99 58 55 37 > www.maison-morisseau.com

(ateliermorisseau



« Le plan Marshall de la voirie, lance en debut d'année par la municipalité, porte ses fruits : les premiers travaux d'assainissement, de réfection de chaussée ou d'embellissement sont maintenant terminés. Notre ville se modernise, la qualité de vie des habitants et des visiteurs est améliorée tout en préservant l'environnement. Cette dynamique vertueuse continuera d'être l'une de nos priorités pour les années à venir » Christian Fontaine, adjoint aux travaux

TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LA RUE YVES VERNEY

Cette opération s'articulera autour de deux axes.

Des travaux d'assainissement et d'eau potable en trois phases, d'octobre à fin décembre :

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement, la création d'une canalisation de refoulement des eaux usées en provenance du poste de l'Écluse est programmée.

L'objectif est de prévenir le déversement des effluents dans le milieu naturel (la mer) pour garantir la qualité des eaux de baignade sur notre commune mais aussi celles environnantes. En parallèle, une ancienne conduite d'eau potable en fonte grise sera renouvelée et des branchements en plomb seront repris.





Les travaux ont débuté le lundi 2 octobre et concernent les rues Verney, Sadi Carnot et du Manège. Les opérations se prolongeront ensuite vers les voies Edouard VII, de la Vallée, Levavasseur, Henri Maulion, Albert 1^{er} et de la Pionnière. Ces travaux seront mis en pause pendant la semaine du 30 octobre au 3 novembre. A la demande de la mairie, afin de limiter l'impact de ces travaux sur les activités des restaurateurs et des différents commerces, l'entreprise Even a adapté sa plage méridienne entre 12 h 30 et 14 h.



Coût refoulement (assainissement): 275 000 € HT

Coût alimentation en eau potable : 79 200 € HT es travaux d'embellissement de l'espace public :

Ils feront suite aux travaux de réseaux susvisés et auront pour objectif d'offrir rapidement un cadre qualitatif aux terrasses et aux promeneurs. Ils seront réalisés entre janvier 2024 et les vacances d'avril 2024.



Le revêtement sera remplacé. Les conditions de déplacement des personnes à mobilité réduites (PMR), la lisibilité ainsi que le partage de l'espace public entre véhicules et mobilités douces seront améliorés. L'espace de circulation intégrera un enrobé clair (Goasq poncé).

Coût estimé des travaux : 800 000 € HT

AVENUE EDOUARD VII : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Ils ont repris fin août et se sont terminés début octobre, sur le tronçon compris entre les rues Henri Dunant et des Minées.



Réalisation : Entreprise Even Coût assainissement : 208 340 € HT Coût alimentation en eau potable : 33 333 € HT

LA CAMPAGNE D'ENROBÉS LANCÉE AU MOIS DE JUIN EST TERMINÉE

Purges sur chaussée (reprise locale des parties abimées) sur la rue Alain Legac, avenue Bruzzo, passage du Villou et rue Henri Maulion.

Réfection globale de la chaussée : rue de la Dorbelais (tronçon rues René Aillerie et Saint-Énogat), rue de la Ville Mauny (tronçon Amiral Béranger - André Citroën), Hameau de la



Ville Mauny, rue du Maréchal Leclerc (tronçon rue Emile Bara - Jacques Cartier), rue des 3 Frères Julien (tronçon Gouyon Matignon - Gramme), avenue de la Vicomté (tronçon Port-Nican - Eglantiers), boulevard Albert 1^{er}.

Un enduit bicouche a été mis en œuvre rue André Chapron.

Réalisation : Entreprise Eurovia **Coût des travaux** : 275 000 € HT

RUE GARDINER

Début juin, l'entreprise Even a terminé les derniers branchements d'eau potable, la création des grilles avaloirs d'eaux pluviales, la remise à la côte des différents regards de visite. La réfection en enrobé des trottoirs et de la voirie a ensuite été réalisée.



RUE DE VERDUN

En juin, l'entreprise Eurovia a terminé la réfection de la chaussée en enrobé et a installé des stationnements en



pavés du Roy, des trottoirs en béton érodé et des entrées charretières en pavés granit breton. En septembre, l'entreprise Aspo a posé des pavés Ascodal pour les passages piétons.

Coût des travaux : 136 383 € HT

PROMENADE DU CLAIR DE LUNE : RÉOUVERTURE DU TRONÇON AVENUES DE CÉZEMBRE / PORT-RIOU AU PUBLIC

Fin août, d'importantes dégradations dues à des conditions météorologiques très défavorables liées à la houle ont obligé



la municipalité à fermer l'accès au public. Début septembre, l'entreprise Merceron TP a réalisé les travaux de rénovation.

Coût des travaux : 15 053 € HT

BOULEVARD LHOTELIER

Les travaux de réfection du boulevard Lhotelier, dans sa partie sud (avenue Edouard VII à rue de la Gare), se termineront le 15 décembre.

Ces travaux consistent à réfectionner la chaussée en enrobé de couleur noir, à reprendre des bordures et des caniveaux en pavés et à créer une grille d'eaux pluviales pour remédier à des soucis de flaches (mauvaise évacuation des eaux de ruissèlement lors des fortes pluies). Une réfection des stationnements et des trottoirs en enrobé de couleur marron et beige sera également réalisée.

La circulation et le stationnement sont interdits. L'accès aux propriétés riveraines se fait, de préférence, à pied.

propriétes riveraines se fait, de préférence, à pied.

Les ordures ménagères doivent être apportées dans deux



conteneurs mis en place au carrefour Boulevard Lhotelier/Rue de la Gare ou au carrefour Boulevard Lhotelier/Avenue Edouard VII.

Coût estimé des travaux : 260 000 € HT Réalisation : entreprise Eurovia

PARKING SOUTERRAIN DE LA RUE DE LA CORBINAIS : LES OPÉRATIONS ONT REPRIS

Les travaux de gros œuvre ont débuté mi-septembre et se termineront fin mai 2024. Le second œuvre est prévu de s'achever en octobre 2024.

Pour sécuriser les abords du chantier, une palissade a été installée le long de la rue de la Corbinais passée en sens unique montant, entre la rue Clos de la Fontaine et la rue de la Gare. La circulation inverse est déviée par la rue de la Gare et la rue Clos de la Fontaine : ces dispositions resteront en place jusqu'à la fin du chantier.

L'accès à la médiathèque L'ourse se fait via le couloir de chantier sécurisé installé le long de sa façade. Elle reste ouverte aux jours et heures habituels.

À la livraison du parking, composé de 202 places sur 2 niveaux, Eiffage Immobilier poursuivra les travaux de construction de logements et de commerces: pour mémoire, il est prévu la création, au-dessus du parking, d'une moyenne surface alimentaire et,



au rez-de-chaussée des logements, de 11 cellules commerciales. Leurs livraisons ne devraient pas se faire avant 2025/2026.

Coût : 10 153 000 € TTC études comprises.

ÉCOLE DEBUSSY : DEUX RAMPES D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Fin août Muriel Béziel, Adjointe aux affaires sociales et les agents des services techniques de la ville ont réceptionné le chantier des rampes d'accès PMR de l'école Debussy.

Les travaux ont été réalisés avec le concours du groupe Qualiconsult qui a coordonné les aspects sécurité du chantier : les trois bâtiments de l'école disposent maintenant d'une accessibilité facilitée et sûre pour les personnes à mobilité réduite.



Réalisation du gros œuvre : Société Aspo / Fabrication et installation des gardes corps : société Alpha Métal Coût des travaux : 121 315 euros HT

PLANTATION D'ARBRES SUR LE BOULEVARD DE LA LIBÉRATION ET LA RUE DU HAUT CHEMIN

Début octobre, l'entreprise Robert Adrien est intervenue le long du boulevard de la Libération, à la hauteur du lotissement Les Jardins du Val, pour préparer le terrain qui accueillera dix-huit arbres au mois de novembre : aubépines, pommiers d'ornement, prunus, arbres de fer, cornus... et des arbustes d'essences variées. En parallèle, la haie de la rue du Haut-Chemin, située à proximité du boulevard de la Libération, sera remplacée par des arbres fruitiers et des plantes de bocage.

Ces plantations amélioreront la qualité paysagère de l'entrée de ville. Elles font suite, en forme de compensation, à l'abattage de neuf chênes verts situés le long de la rue de la Corbinais, dans le cadre de la construction de la rampe d'accès au parking souterrain. Elles seront complétées, sur site, par la création de massifs arborés, dès que le chantier en cours à Newquay le permettra.



Coût des travaux : 6 460 € HT

PLAN MARSHALL DE LA VOIRIE : UN PLAN D'UNE AMPLEUR INÉDITE DANS NOTRE VILLE

15 km de voirie vont être refaits d'ici 2027, pour un montant global de 20 M d' €, soit un investissement de 5 millions d'euros par an. Ce plan Marshall est lié à la sécurité des habitants, à la bonne gestion de la circulation et du stationnement, à l'aménagement des espaces publics. Parmi ces 15 kms, il y a des opérations de remaniement total, (bordure, effacement de réseaux, reprise des réseaux d'eau et d'assainissement) des restructurations avec reprise de la chaussée sans toucher aux réseaux et des interventions d'urgence dues à l'état de la voirie.

Toutes les opérations prennent en compte la notion d'accessibilité. Ces différents projets de voirie sont accompagnés de réunions publiques afin de faciliter les échanges.

Programme pluriannuel de voirie du plan Marshall

- Rue de Verdun (entre rue de la Gare et rue Raphaël Veil)
- Bd Lhotelier section au sud de l'avenue Édouard VII
- Bd Lhotelier section au nord de l'avenue Édouard VII
- Carrefour rue Ernest Renan avec la rue des Minées et abords (purges)
- Hameau de la Ville Mauny
- Rue de la Ville Mauny (du n°70 au poste de relevage)
- Rue Alain Legac (purge ponctuelle)
- Passage du Villou à proximité du carrefour avec le bd du Villou (purge)
- Carrefour rue des 3 Frères Julien avec la rue André Chapron et les abords
- Avenue de la Vicomté (entre rue de Port Nican et impasse des Eglantiers)
- Avenue Bruzzo du n°11 au n°35 (purges)
- Bd Albert 1er (purges)
- Rue du Maréchal Leclerc
- Rue de la Dorbelais
- Rue Henri Maulion
- Rue Pichot
- Carrefour de la rue de Starnberg et du Boulevard du Villou (purges)
- Bd de la Mer (entre l'avenue du Port-Riou et la rue Albert Lacroix)

2024

- Rue Abbé Legraverend (desserte école)
- Avenue Georges Clémenceau
- Avenue des Tilleuls
- Avenue Poussineau
- Rue de la Malouine
- Aménagement d'une piste cyclable sur le Bd Jules Verger

- Bd Alexis Carrel
- Rue des Minées Section au sud de la rue Ernest Renan
- Rue de la Vallée
- Rue Paul Valéry
- · Avenue du Cap Fréhel
- Rue Coppinger (hors OA)
- Rue de Starnberg (entre avenue Edouard VII et Bd du Villou)
- Rue des Jonquilles
- Rue Yves Verney et place de la République
- Rue de la Croix Guillaume
- Rue de la gare, (entre la rue rue Ampère et la rue Ernest Renan)
- Avenue Paul Thorel

2025

- Avenue Edouard VII
- Rue de la Ville Es Lemetz
- Rue Gardiner- Section au sud de l'avenue Edouard VII
- Rue Gardiner- Section au nord de l'avenue Edouard VII
- Rue des Minées- Section au nord de la rue Ernest Renan (desserte école)
- Avenue du Vallon
- Avenue du Port-Riou
- Rue de l'Isle Celée
- Passage du gulf stream
- Impasse de la petite prairie

2026

- Bd de la Mer (dernière section)
- Rue d'Ys
- Avenue Harbour
- Rue des Broussardières
- Rue de la Corbinais (suite à la création d'un parking)

2027

- Rue Ampère (hors OA / voie verte)
- Rue Ernest Renan (entre rue des Minées et rue de la Gare)
- Rue de la Gare (dernières sections)
- Rue de la Ville Es Meniers (hors OA et accès / voie verte)
- Avenue George V Section au nord de l'avenue Georges Clémenceau
- Avenue George V Section au sud de l'avenue Georges Clémenceau

Afin de voir le plan de la ville correspondant, scannez ce QRCode >





« Notre « chemin des Jardins » est en bonne voie... Il passe par de nouveaux massifs arborés en Ville, les abords de Domitys, le mur végétal du Bec de La Vallée, des plantations d'arbres et arbustes sur le boulevard de la Libération, et bien sûr par les jardins eux-mêmes : les aménagements du paysage marin de Port-Riou, d'un jardin Seniors à la Résidence Autonomie-Dupuy et par le parc des Tourelles, qui poursuit sa métamorphose. » Catherine Cabot, conseillère aux Espaces verts.

PORT-RIOU, L'ÉCRIN NATUREL D'UNE VUE ÉPOUSTOUFLANTE

Dine courbe du boulevard de la Mer offrant une éblouissante échappée... En 1913, après trois ans de difficultés, La Ville de Dinard, par la volonté de son maire Paul Crolard, acquiert les parcelles de Port-Riou, environ 6 000 m², afin de protéger « cette superbe vue de mer » de la spéculation immobilière. À l'unanimité moins deux voix.



Il déclare au Conseil municipal : « Au premier plan, c'est un champ de goémons, doré comme une coulée d'or, plus loin, se situent les îles et ces grands rochers, qui sont comme des monstres accroupis, à l'horizon, c'est le cap, à droite duquel, chaque soir, meurt lentement le soleil dont le coucher est un spectacle toujours grandiose que nos hôtes d'été ne se

lassent jamais de venir admirer. »

L'objectif de l'aménagement que nous allons réaliser aujourd'hui est de sanctuariser cet écrin, de relier

harmonieusement le jardin et le boulevard récemment rénové, sans altérer le cône de vue.

Port-Riou est situé en zone protégée (Site patrimonial remarquable). Accès, chemins, mobilier urbain, bancs, boucles vélos, potelets, revêtements perméables et unifiés, création de massifs de vivaces sur le talus en contrebas du boulevard : l'architecte paysagiste François Travert (Architecture des paysages Inermis) a élaboré le plan d'aménagement en concertation avec les jardiniers du service Espaces verts qui vont réaliser les plantations et en assurer l'entretien - sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dépôt du Permis d'Aménager et consultation des entreprises automne-hiver 2023 pour des travaux en 2024.





RÉSIDENCE AUTONOMIE DUPUY, UN JARDIN INTIME POUR LES SENIORS

Jardin d'agrément, de senteurs et d'ombrage, potager, aire de jeu polyvalente, de stimulation cognitive... En coréalisation avec les résidents, consultés sur leurs besoins et leurs envies, et les jardiniers des Espaces verts de la Ville, les abords du Foyer Logement vont se métamorphoser.



Une consultation pour les aménagements paysagers sera lancée dans les prochaines semaines pour une réalisation des travaux à l'automne-hiver 2024-2025.

Un parcours Santé aura préalablement été installé côté réfectoire de la résidence avant la fin du mois d'octobre.

EN PASSANT PAR LES TOURELLES

Malgré le déficit de pluie sur les derniers mois et des pointes de chaleur automnale inédites, le jardin respire sans sa gangue de bitume. Il est frappant d'observer acers et platanes existants reprendre vigueur.

Le 21 septembre, nous avons déposé le Permis de construire pour l'abri, les clôtures et la fontaine. Une consultation d'entreprises suivra pour des travaux prévus au second trimestre 2024.

En février prochain, nous avons pour projet de planter une cabane en osier vivant avec des écoliers.

Les travaux s'achèveront par les plantations du massif des grimpantes jouxtant le terrain des boulistes.



Dans le prochain magazine, nous évoquerons le renouvellement de notre label 4 Fleurs, que nous venons d'obtenir, fruit du travail et des efforts conjugués des services de la Mairie, en particulier des Espaces verts, des Transitions et de la Communication.



NATURA 2000 ET LA GESTION DES PLANTES INVASIVES

> Natura 2000, qu'est-ce que c'est?

Guillou, 1ère adjointe.

utils de protection à l'échelle européenne, les sites Natura 2000 visent un compromis entre la protection de la biodiversité et le maintien des activités sur un même territoire. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et espèces représentatifs de la biodiversité européenne, listés dans des directives, à travers la mise en place d'une diversité d'actions : mise en place de mouillages de moindre impact, actions de sensibilisation, lutte contre les espèces invasives, etc.

Dinard fait partie des 11 communes concernées par le site Natura 2000 Baie de Lancieux - Baie de l'Arguenon, dont le périmètre précis est accessible sur le site internet :

> lancieux-colombiere.n2000.fr

La gestion d'un site Natura 2000 c'est :

- Un dispositif réglementaire d'évaluation des incidences Natura 2000 : pour les projets/activités susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats qui ont justifié la désignation du site ;
- Une démarche volontaire et contractuelle des acteurs du territoire, notamment à travers les « contrats Natura 2000 » : co-financés à 100% par des fonds européens et les crédits de l'État, ils permettent notamment à des particuliers de mettre en place des mesures visant à protéger la biodiversité (ex. : curage d'une mare, protection de gîtes à chauves-souris, lutte contre des espèces invasives, etc.).

> Zoom sur une action : la lutte contre les plantes invasives

Une plante invasive se développe très rapidement et prend la place des espèces locales, induisant une modification de nos paysages et une baisse de diversité végétale et animale. Les espèces invasives font d'ailleurs partie des cinq plus grandes causes d'extinction de la biodiversité. Et moins il y a de diversité, plus le territoire est sensible aux aléas climatiques et sanitaires, favorisant l'apparition de nouvelles maladies.

Une plante est classée invasive avérée si :

- elle n'est pas originaire du territoire où elle se trouve ;
- elle est capable de proliférer rapidement dans ce territoire ;
- elle a un impact négatif sur le fonctionnement des écosystèmes, la santé humaine et/ou les activités économiques.

En plus des impacts sur la biodiversité et le paysage, certaines espèces peuvent s'avérer dangereuses pour la santé (Datura stramoine, Baccharis) et/ou pour la sécurité : le Baccharis et l'Herbe de la Pampa sont de bons combustibles et augmentent les risques d'incendie. Enfin, certaines espèces peuvent impacter les activités économiques, comme la Lentille d'eau qui tapisse les milieux aquatiques et gêne la navigation et la pêche, ou encore l'Herbe de la Pampa qui modifie les rapports en nutriments dans le sol et baisse ainsi la qualité des pâturages.

Sur le site Natura 2000, certaines espèces deviennent très problématiques (Renouée du Japon, Cinéraire maritime, Griffe de sorcière, Herbe de la Pampa, etc.) et d'autres sont en cours d'expansion et à surveiller (Baccharis halimifolia, Gesse à larges feuilles, etc.).

Cinéraire maritime



Renouée du Japon



Herbe de la Pampa





Pour plus de renseignements sur Natura 2000 (notamment sur les contrats) ou sur les espèces invasives, vous pouvez contacter :

- > ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr
- > 02 99 33 44 08

> Alors finalement, comment agir en tant que citoyen?

On retrouve ces espèces un peu partout dans nos paysages car elles sont pour la plupart des « échappées de jardins ». Pour le moment, seulement 5 sont interdites à la vente (Herbe de la Pampa, Jussie à grandes fleurs, Jussie rampante, Grand lagarosiphon, Baccharis halimifolia) mais au fil des années, de nouvelles espèces seront concernées. Alors pour diminuer leurs impacts et éviter d'en arriver à des chantiers d'arrachage coûteux en moyens financiers et humains, il existe des gestes simples :

- avant d'acheter une plante, une simple recherche sur internet permet de vérifier si elle est ou non invasive :
- > especes-exotiques-envahissantes.fr/categorie-espece/flore
- privilégier des espèces locales comme le noisetier, l'aubépine ou encore le troène. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le référent régional de la marque Végétal local :

> Olivier Clément > 02 41 73 89 12



Au cours de vos promenades, vous apercevrez peut-être aussi une espèce très répandue en bordure de trottoir : l'érigéron du canada ou vergerette du Canada, plante accidentellement arrivée d'Amérique. N'hésitez pas à le retirer car elle se propage très rapidement.

VERS UNE GESTION PLUS INDIVIDUALISÉE DE LA NATURE SPONTANÉE EN MILIEU URBAIN

S'il est des espèces dont la présence sur le territoire pose différents problèmes à l'image des espèces invasives, certaines, plus banales ou communes peut être, mériteraient une attention toute particulière.

Ces espèces sont toutes les plantes, fleurs et autres compositions opportunistes que la nature nous donne à voir dès lors que l'on la laisse s'exprimer. Ces « fleurs de bitume » s'accrochent et s'épanouissent à la lumière d'une fissure, d'un repli, d'un concavité dans la minéralité de notre environnement urbain. Si certains les appellent « mauvaises herbes », d'autres comme les pollinisateurs (abeilles, papillons) y trouvent leurs repas parfois en période de disette comme dans le pissenlit, première plante à nectar et à pollen, ou le lierre, ultime nourricière à l'approche de l'hiver.

Anémone des murs



Rose trémière



Une brochure sur ce sujet sera prochainement disponible en Mairie.

Permettre l'implication active et responsable

L'arrêté n°2023/336 du 23 mars 2023 rappelle qu'il revient aux citoyens à prendre soin des trottoirs, caniveaux mais aussi haies au droit de leur propriété. Cet entretien exclut les produits phytosanitaires et pharmaceutiques aux conséquences néfastes sur l'environnement et la biodiversité.

Cette occasion révèle un excellent moyen d'identifier et de laisser pousser ces plantes opportunistes aux bienfaits multiples, autant pour nos yeux que pour la faune qui nous entoure.

Par ailleurs, sur proposition du Comité Consultatif Transitions et pour répondre à l'envie croissante de nombreux habitantes et habitants, notre Municipalité va prochainement mettre en place un permis de végétaliser citoyen au travers duquel des espaces publics identifiés pourront être mis à disposition pour plantation. La signature conjointe d'une charte permettra d'engager une action collective au service de l'environnement et du cadre de vie.



En 2023, la Commune de Dinard s'est dotée de deux nouveaux documents d'urbanisme qui permettent de préserver ses richesses patrimoniales et la qualité de son cadre de vie : AVAP et RLP.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DINARD : DE LA ZPPAUP À L'AVAP...

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) se substitue à l'ancienne Zone de Protection du Patrimoine Urbain, Architectural et Paysager (ZPPAUP), en vigueur depuis 2000. Elle permet à la ville de maintenir un certain niveau de développement tout en préservant ses richesses patrimoniales, naturelles et historiques.

L'AVAP vise à donner aux communes un rôle actif dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine. Elle permet de mener une démarche d'analyse, de protection et d'évolution harmonieuse du territoire ainsi que de promouvoir le patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

La ville de Dinard a ainsi décidé en 2015 de réviser sa ZPPAUP et de la faire évoluer vers une AVAP, approuvée par le conseil municipal le 17 octobre dernier.

Elle permettra à la Commune de préserver son patrimoine ; son cadre de vie pour notre quotidien et les générations futures mais aussi de promouvoir une architecture ambitieuse perpétuant ainsi la tradition d'innovation architecturale qui a façonné Dinard par le passé.

> Bilan de la ZPPAUP

L'AVAP s'appuie sur un diagnostic du territoire communal, tant architectural, patrimonial qu'environnemental. En complément, elle s'est également basée sur une analyse critique du périmètre et des protections mises en œuvre dans la ZPPAUP.

Le diagnostic a fait apparaître que la mise en place de la ZPPAUP a permis de préserver et de restaurer des bâtiments dont l'intérêt patrimonial est indéniable.

En contrepartie, le périmètre de la ZPPAUP a « délaissé » des zones urbaines importantes dont le patrimoine architectural est significatif telles qu'une partie du bourg de Saint-Énogat, des anciens hameaux ruraux, l'urbanisation balnéaire le long du boulevard Edouard VII et certains secteurs urbains du XXè siècle tels que les cités jardins et les entrées de ville. De même certains jardins méritaient une meilleure prise en compte dans les projets de mise en valeur du patrimoine.

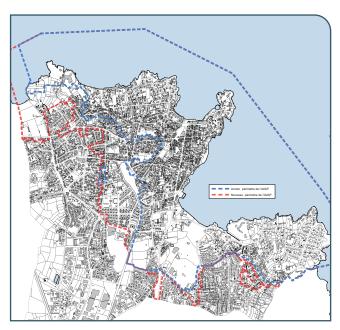
> Un périmètre plus étendu et adapté à la diversité des caractéristiques du territoire

Le périmètre de l'AVAP est donc plus étendu que celui de la ZPPAUP, pour atteindre 52% soit 408 hectares sur les 784 hectares de superficie terrestre communale, afin de préserver un patrimoine plus large, qu'il soit historique, architectural ou paysager. Cela signifie que les autorisations d'urbanisme déposées dans ce nouveau périmètre sont soumises à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Le diagnostic a permis d'identifier 7 secteurs ayant chacun leurs caractéristiques propres, à la fois sur l'évolution historique que dans leur traduction architecturale, urbaine et paysagère, donnant ainsi à chaque secteur une disposition spécifique réglementaire adaptée.

Le règlement de l'AVAP répertorie et classifie 2 508 édifices en fonction de leur qualité architecturale et de leur nature, il édicte des règles de protection et de mise en valeur tenant compte de cette classification. Les jardins privés et publics les plus remarquables sont identifiés et protégés. AVAP : Extrait du règlement graphique

A noter: Prochainement des fiches thématiques seront publiées pour accompagner les porteurs de projet et les professionnels du bâtiment dans les travaux de rénovation patrimoniale.



----- Ancien périmètre du SPR ----- Nouveau périmètre du SPR



AVAP : Extrait du règlement graphique

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ : COMMENT SIGNALER SON ACTIVITÉ COMMERCIALE ?

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est en place depuis fin avril 2023 ; il permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure aux spécificités du territoire. Il concerne la publicité, les pré-enseignes et les enseignes.

Selon les secteurs, les règles ne sont pas les mêmes, il convient donc de consulter le règlement qui présente les dispositions applicables pour chacune des zones selon chaque dispositif.

Un plan de zonage permet de savoir dans quel secteur le dispositif se situe. Tous les commerces et entreprises ayant des enseignes et des dispositifs publicitaires sont invités à vérifier la légalité de leurs dispositifs.

En effet, l'entrée en vigueur du RLP entraîne, à compter de son approbation :

- Une obligation de mise en conformité des publicités/préenseignes existantes dans un délai de 2 ans soit au plus tard le 30 avril 2025 ;
- Une mise en conformité des enseignes existantes dans un délai de 6 ans soit au plus tard le 30 avril 2029.

Cela concerne uniquement les dispositifs non réglementaires par rapport au Règlement Local de Publicité.

Pour les dispositifs non conformes à la réglementation nationale (déjà en infraction), la mise en conformité doit se faire sans délai.

> Besoin de vous mettre en règle ? Les démarches sont les suivantes :

- En tant que commerçant, si vous souhaitez installer, remplacer ou modifier une enseigne, vous devez déposer à la mairie votre demande d'autorisation pour les enseignes installées sur les bâtiments ou sur l'emprise du terrain de l'activité. Dans le périmètre du SPR (Site patrimonial remarquable), cette autorisation sera soumise à l'avis préalable de l'architecte des bâtiments de France. Attention, des règles spécifiques en la matière sont prescrites dans le règlement du SPR.
- En tant qu'exploitant de dispositifs publicitaires ou de préenseignes indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité, vous devez déposer en mairie au préalable de la pose une déclaration préalable pour une publicité extérieure ou une préenseigne.

> Mise à jour de la taxe locale sur les enseignes et les publicités extérieures (TLPE)

En 1982, la ville de Dinard a voté l'application de la taxe sur la publicité sur son territoire devenue Taxe locale sur les enseignes et la publicité extérieure (TLPE). Celle-ci permet de limiter les surfaces des dispositifs publicitaires. Elle est due par l'exploitant, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé. Son montant varie selon les caractéristiques des supports publicitaires.

En 2023, le conseil municipal a voté la mise à jour des modalités de calcul de la TLPE et les tarifs applicables.

Tous les exploitants de dispositifs publicitaires, d'enseignes ou de pré-enseignes, entrant dans le champ d'imposition de la taxe, doivent effectuer une déclaration annuelle auprès de la mairie :

- > Avant le 1^{er} mars de l'année d'imposition pour les supports qui existaient au 1^{er} janvier ;
- > Dans les 2 mois suivant la création, la suppression ou la modification des dispositifs.

Pour toute information:

Contacter le service urbanisme :

- > 02 99 16 31 29
- > urbanisme@ville-dinard.fr

Consulter sur le site de la ville le guide du RLP et télécharger les dossiers de déclaration et d'autorisation préalables :

> www.ville-dinard.fr/listes/lurbanisme



ors du Conseil Municipal du 19 septembre 2023, notre majorité a proposé aux membres du Conseil de voter une majoration de la part communale de la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires) de 45%. Cette décision de majoration avait, en outre, été validée par la Commission Finances et Investissements de la commune en date du 4 septembre 2023, à laquelle participait M. Bruno Deslandes, M. Lemoine étant empêché ce jour-là.

Nous sommes, cependant, pour le moins surpris par l'attitude de notre collègue, Conseiller municipal du groupe « Dinard naturellement », Frédéric Lemoine, qui, dès l'origine de nos débats en interne sur la question de la majoration, s'était prononcé ouvertement en faveur de cette dernière. En outre, aucune remarque, en tant que Vice-Président de la Commission, n'avait été formulée de sa part sur le taux de majoration proposé à savoir 45%. Lors de la Commission du 4 septembre, M. Deslandes, remplaçant M. Lemoine, souhaitait juste que les investissements de la municipalité soient fléchés pour les résidents secondaires. Là encore, toujours aucune remarque sur le taux de majoration proposé. Et enfin, lors du Conseil, M. Lemoine, s'il validait le principe de cette majoration, déclarait, en revanche, que le taux lui semblait « brutal », avis évidemment partagé par l'ensemble de ses collègues du groupe. Il justifiait donc son abstention, et celle de ses collègues, au motif qu'une majoration de 30% de la part communale aurait été amplement suffisante. Nous comprenons parfaitement la sensibilité de ce sujet et entendons certain des arguments avancés. Ce qui est plus perturbant, de notre point de vue, c'est plutôt le changement d'attitude, le retournement, dont ont fait preuve M. Lemoine, et ses collègues membres du groupe « Dinard naturellement » entre le 4 septembre et le 19 septembre. Nous savons tous que les marges de manœuvre financières des collectivités sont, chaque année, un peu plus contraintes. Leurs investissements demeurent menacés en raison de la dégradation de leur capacité d'épargne et de la suppression progressive des marges de manœuvre sur l'ajustement des recettes à leurs charges. La hausse de 1,2% de la DGF du bloc communal annoncée, soit 220 millions d'euros, ne peut, ainsi, compenser une inflation prévue par la Banque de France pour 2024 à près de 2,6%. C'est une dure réalité mais nous ne souhaitons pas, pour autant, interrompre la politique de rénovation/réparation impulsée depuis le début du mandat. Les dinardais attendent depuis de trop nombreuses années.

La décision était difficile à prendre comme le Maire l'a rappelé. Contrairement à M. Lemoine, et ses collègues, nous assumons entièrement cette décision sans nous cacher derrière le taux de majoration (qui pouvait être augmenté de 5 à 60%). M. Lemoine, en tant que Vice-Président de la Commission « Finances, Investissements » de la commune sait pertinemment que la fiscalité est la recette principale de la collectivité. S'abstenir n'est pas voter contre certes, mais c'est un vote en demi-teinte. « Oui » dans le seing privé et « oui, mais » en public. Pour notre part, nous avons toujours été totalement transparents en matière financière et la décision de confier cette Vice-Présidence à l'un des membres de notre opposition « Dinard naturellement » fait partie de cette transparence. Cette majoration a été votée désormais et nous ferons tout pour que les résidents secondaires soient fiers de participer à la rénovation et à l'embellissement de cette ville qu'ils ont choisi!

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La piscine se transforme en marécage

Avec l'équipe municipale précédente avaient été lancées la rénovation de la piscine extérieure du Prieuré, qui a été menée à bien, et la pose d'un bassin temporaire de 25 mètres dans la piscine couverte de l'Écluse, avant des travaux la rénovant de fond en comble et transformant son toit en jardin panoramique. L'idée était de conserver en bord de plage une piscine de 50 mètres qui accueillait 110.000 personnes par an, locaux, scolaires et estivants. Avec de l'eau salée, puisée écologiquement à proximité, un luxe bien agréable que seules une poignée de stations balnéaires offrent en France.

Avec l'équipe actuelle, le sujet de la piscine est devenu profondément conflictuel et rien n'avance plus. Le projet initial était de transplanter la piscine ailleurs, sans qu'on sache ce que le bâtiment de bord de plage allait devenir. L'idée était de construire une piscine neuve, ce qui est plus cher, fonctionnant à l'eau douce, ce qui est moins écologique, et de la faire cofinancer par les communes voisines. Serait-ce encore sur le territoire de Dinard ou de l'autre côté de la deux fois deux voies ? Cela n'a jamais été clair.

Trois ans et demi après, les résultats sont catastrophiques. Le bassin provisoire de 25 mètres est toujours là, en bout de course, mais sera complètement fermé pendant trois mois cet hiver : du jamais vu alors que l'entretien annuel n'excédait jamais plus de trois semaines ! Trois communes voisines ont refusé à la communauté de communes la compétence de construire une piscine, bloquant le projet. Le maire de Dinard a estimé normal en représailles de priver les enfants de ces communes d'accès à la piscine, chantage dont nous avons honte pour notre ville. Parallèlement, Dinard Olympique Natation, association créée en 1968 par Henri Sérandour disparaît alors qu'elle a obtenu des

résultats excellents, fédéré des milliers de licenciés et organisé depuis 40 ans le bain du 31 décembre dont la logistique s'appuyait sur la piscine.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas rester dans cette incurie! Nous demandons des solutions concrètes rapidement! Peut-être l'entremise du nouveau maire de Saint-Briac peut-elle aider mais il faut regarder les choses avec pragmatisme et aussi ambition pour notre ville. Sans nouveau projet validé et financé rapidement, Dinard n'aura tout simplement plus de piscine!

Cette culture du résultat doit être au cœur de l'action municipale. Augmenter les impôts comme cela a été décidé récemment et violemment n'a de sens que si la ville s'engage à améliorer concrètement les services offerts et à en rendre compte aux contribuables, avec des indicateurs réguliers, concrets et précis. C'est pourquoi nous n'avons pas voté cette hausse de 45% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : les résidents secondaires pourraient accepter de payer (un peu) plus mais ils en veulent légitimement pour leur argent, comme tous les contribuables !

COO DINARD NATURELLEMENT



Bruno Deslandes



Catherine Gracie



Frédéric Lemoine



Claudia Carfantan



Fabrice Le Toquin



Annick Portes

Bienvenue à Frédéric

Prédéric Lehobey, âgé de 52 ans, Dinardais depuis 2016, père de deux filles collégiennes, est mathématicien de formation initiale, ingénieur de recherche dans l'industrie puis chef de sa propre entreprise en informatique durant 14 ans, jusqu'en 2020. Aujourd'hui il est ingénieur dans une entreprise locale d'informatique

Il succède à Francis Leroux décédé en avril 2023 ; Francis, un pilier de notre équipe dont il salue le courage et l'engagement. Il siège donc au Conseil Municipal en portant loyalement et fidèlement les valeurs de notre équipe actuellement minoritaire. Nos décisions sont toujours mues par le désir de mettre en valeur le cadre de vie dinardais, de l'améliorer en préservant son caractère familial et intergénérationnel, de sauvegarder le patrimoine architectural ou historique, de conserver et d'accroître les espaces naturels (notre idée : 10 000 arbres pour

10 000 habitants), de développer les mobilités douces et sûres, de rendre rues, trottoirs, et bâtiments accessibles, notamment aux personnes en situation de handicap, de restaurer notre piscine ''olympique'' à l'eau de mer, (écologique, économique dans un contexte de tension sur l'eau douce, rare et chère), de soutenir une foisonnante vie associative, sportive et culturelle ainsi que l'activité économique locale.



Martine Craveia Schütz



Frédéric Lehobey



> **f** Dinard Entre Vert Et Mer

Label Programmation

NOVEMBRE 2023

Mercredi 1er novembre

Salon des collectionneurs COSEC / Salle polyvalente 8 h > 17 h / TU : 1 € Org. Ass. cercle généalogique

Jeudi 2 novembre

Jeudis de Roches Brunes "Two Men in Blue"

Villa "Les Roches Brunes" 20 h 30

Tarifs: 20 € / 18 € / 12 € / 8 € Billetterie: www.ville-dinard.fr ou OTI ou sur place



Vendredi 3 novembre

Atelier Photophore décoratif

Médiathèque L'ourse De 16 h à 17 h - Ados et adultes Sur réservation

Jeu policier théâtralisé par

les Feux de l'Harmattan Médiathèque L'ourse De 18 h à 20 h - Ados et adultes Sur réservation

Conférence "Les illustres sportifs de Dinard"par Daniel Bouchet Le Balneum / 18 h Accès libre

Samedi 4 novembre

Compétition Snooker ZST COSEC / Salle de billard 8 h > minuit

Org. Amical billard club de Dinard

Tous au jardin: la protection des sols Médiathèque L'ourse

De 15 h à 16 h 30 - Ados et adultes Sur réservation

Spectacle familial: Bouh!

Médiathèque L'ourse De 15 h à 17 h - À partir de 6 ans Sur réservation

Dimanche 5 novembre

Brocante

Esplanade des Halles 9 h > 19 h / Accès libre

Vendredi 10 novembre

Club de ieux vidéo

Médiathèque L'ourse De 17 h 30 à 19 h - Ados et adultes Sur réservation

Vend. 10 et sam. 11 novembre

Théâtre

"La fabuleuse histoire du chevalier du pilon d'argent"

d'après Francis Beaumont Théâtre Debussy / 20 h 30 Tarifs: TP: 12 € / Résidents: 10 € / -25 ans, étutiants, solidarité : 8 € / Gratuit 10 ans et moins Org. Din'Art en Scène

Sam. 11 et dim. 12 novembre

Salon des vins et produits de terroir

COSEC / Salle polyvalente 10 h > 19 h - Entrée libre Org. Lions Club de Dinard

Mardi 14 novembre

Ciné-club:

L'expressionnisme allemand, dans le cadre du festival Émeraude Kino

Médiathèque L'ourse De 18 h à 20 h Sur réservation

Mercredi 15 novembre

Conférence, ateliers et tombola : Sénior au volant "Restez mobile"

Salle Le Balneum



Du 15 au 21 novembre

Festival du Cinéma allemand de Dinard L'automnale d'Émeraude kino

Émeraude Cinémas Infos: www.agendaou.fr Org. Émeraude Kino

Jeudi 16 novembre

Jeudis de Roches Brunes **Musiques Actuelles** Concert "Elliott Armen"

Villa "Les Roches Brunes" / 20 h 30 Tarifs: 20 € / 18 € / 12 € / 8 € Billetterie: www.ville-dinard.fr ou OTI ou sur place



Samedi 18 novembre

Festival Vidéo Jeunesse

Palais des Arts et du Festival À partir de 13 h 30 - Entrée libre



Dimanche 19 novembre

Concert de la Sainte-Cécile au profit du Téléthon

Théâtre Debussy / 16 h Palais des Arts et du Festival Libre participation Org. École de Musique M. RAVEL

Vendredi 24 novembre

Concert "Ben L'oncle Soul"

Théâtre Debussy / 20 h 30 Palais des Arts et du Festival Tarifs: 30 € / 28 € / 20 € / 20 € / 8 € Billetterie: www.ville-dinard.fr ou OTI ou sur place



Sam. 25 et dim. 26 novembre

Vente caritative de l'association Déco Loisirs

Palais des Arts et du Festival 10 h > 19 h

Org. Ass. Déco Loisirs

Samedi 25 novembre

Compétition de Bretagne Snooker moins de 18 ans et

moins de 21 ans COSEC / Salle de billard

8 h > minuit Entrée libre pour visiteurs Org. Amical billard club de Dinard

Dimanche 26 novembre

Compétition de snooker D1 2è tournoi

COSEC / Salle de billard 8 h > minuit - Entrée libre pour

Org. Amical billard club de Dinard

Braderie

COSEC 9 h / 17 h

Org. APEL N/Dame de la Mer

DÉCEMBRE 2023

Vendredi 1er décembre

Randonnée de Noël

Information/inscription au CCAS: 02 99 46 50 99 Org. CCAS de Dinard

Club de jeux vidéo

Médiathèque L'ourse De 17 h 30 à 19 h - Ados et adultes Sur réservation



Samedi 2 décembre

Tous au jardin

Médiathèque L'ourse De 15 h à 16 h 30 - Ados et adultes Sur réservation

Gala du Téléthon

Théâtre Debussy - 20 h Org. GUILDEP

Dimanche 3 décembre

Brocante

Esplanade des Halles 9 h > 19 h Entrée libre Org. Service Droits de Place

Gala du Téléthon

Théâtre Debussy - 15 h Org. GUILDEP

Mercredi 6 décembre

Après-midi chantant

Le Balneum / 14 h > 17 h TU:5 € / Sur inscription au CCAS: 02 99 46 50 99 Org. CCAS de Dinard

Spectacle tous petits: Sulla des Neiges

par la cie Marmousse Médiathèque L'ourse De 16 h à 16 h 30 et de 17 h à 17 h 30 - Jusqu'à 3 ans Sur réservation

Jeudi 7 décembre

Jeudis de Roches Brunes **Musiques Actuelles** Concert "Czerare"

Villa "les Roches Brunes"

Tarifs : 20 € / 18 € / 12 € / 8 € Billetterie : www.ville-dinard.fr ou OTI ou sur place



Vendredi 8 décembre

© Louise Baranger-Léeonard

Animation Lancement des Illuminations de Noël Place de la République 18 h

Vend. 8 et dim. 10 décembre

Téléthon 2023 "Les deux timides" de Labiche et 2 farces de Tchekhov "La demande en mariage" et "L'ours"

Auditorium Stephan Bouttet Ven. 20 h 30 / Dim. 10 h > 17 h Tarif 10 € sur place Org. Amicale Laïque de Dinard

Samedi 9 décembre

Atelier: Couronne de Noël

Médiathèque L'ourse De 15 h à 16 h - Ados et adultes Sur réservation

Mercredi 13 décembre

Animation de Noël Thé dansant de Noël COSEC

14 h > 18 h / TU : 9 € Sur inscription au CCAS: 02 99 46 50 99



Ciné-club: Les tournages de cinéma à Dinard et ses environs

Médiathèque L'ourse De 19 h à 20 h 30 - Ados et adultes Sur réservation

Noël 2023 Fête des Lumières

Départ Place de la République / 18 h

Vendredi 15 décembre

Conférence suivie d'une dédicace " L'Odyssée du sacré : La grande histoire des croyances et des spiritualités des origines à nos jours" par Frédéric Lenoir Théâtre Debussy 20 h > 21 h 30 -Tarifs : 25 € Réservation sur Weezevent Org. Virginie Lunot

Samedi 16 décembre

Atelier Une chouette à Noël

Médiathèque L'ourse De 14 h à 15 h 30 - À partir de 4 ans Sur réservation

Repas solidaire Dînons Ensemble

COSEC > 19 h > Minuit Tarif selon situation Sur inscription au CCAS: 02 99 46 50 99 Org. CCAS de Dinard

Concert Alter Duo

Théâtre Debussy > 20 h Infos/billetterie: weekenddemusiqueclassique.fr Org. Ass. WE de Musiques Classiques

Mercredi 20 décembre

Atelier: Couronne de Noël Médiathèque L'ourse De 15 h à 16 h - Ados et adultes

Sur réservation

Concert : Duo Luz

Médiathèque L'ourse De 18 h à 19 h - Tout public Sur réservation - Gratuit

Vend 22 au dim. 24 décembre

Noël 2023 Marché de Noël

Saint-Énogat 11 h à 19 h (sauf les 24 et 31 de 11 h à 18 h/ le 25 de 15 h à 19 h)- Accès libre - Org. UCD

Samedi 23 décembre

Spectacle: Le fabuleux Noël de Luna Tête-de-Bois par la cie Oo-Kaï

Médiathèque L'ourse De 14 h 30 à 15 h 30 - À partir de 5 ans - Sur réservation

Du 23 au 31 décembre

Noël 2023 Christmas Village

Parking Verney 11 h > 20 h (sauf les 24 et 31 de 11 h à 18 h) / Accès libre

Mercredi 27 décembre

Théâtre "Lady Agatha" -L'incroyable vie d'Agatha Christie

Théâtre Debussy / 20 h 30 Tarifs: 28 € / 26 € / 15 € / 8 € Billetterie: www.ville-dinard.fr ou OTI ou sur place

Dimanche 31 décembre

Bain du 31

Plage de l'Écluse / 15 h

JANVIER 2024

Jeudi 4 janvier

Jeudis de Roches Brunes "L'Arbre à musique"

Villa "les Roches Brunes" 20 h 30 - Tarifs : 20 € / 18 € / 12 € / 10 € - Billetterie : www.ville-dinard. fr ou OTI ou sur place

Vendredi 12 janvier

Club de jeux vidéo

Médiathèque L'ourse De 17 h 30 à 19 h - Ados et adultes Sur réservation

Samedi 13 janvier

Tous au jardin : Les oiseaux

Médiathèque L'ourse De 15 h à 16 h 30 - Ados et adultes Sur réservation

Vend. 19 et sam. 20 janvier

Animation Nuit de la Lecture

Médiathèque L'ourse À partir de 18 h

Vend. 19 et dim. 21 janvier

Théâtre

« Venise sous la neige »

par la cie "Le Bruit qui court" Théâtre Debussy Vend. 20 h 30 / Dim. 14 h 30 TP: 15 € / TR: 12 € Réservation : Org. Club cœur et Santé Dinard/St-Malo

Samedi 20 janvier

Vœux du Maire aux administrés

COSEC / 18 h

*OTI : Dinard Côte d'Émeraude Tourisme

> 2 bd Féart 35800 Dinard

> 0 821 235 500 Service 0.12 € I min

organisés par la Ville de Dinard sauf mention

> Infos > www.ville-dinard.fr > 02 99 16 00 00

Programme non contractuel

Théâtre Debussy

PALAIS DES ARTS ET DU FESTIVAL

DINARD

BEN. L'oncle Soul



D i n a r d label **Culture**

Réservez et achetez vos billets sur **www.ville-dinard.fr** rubrique billetterie, ou auprès de Dinard côte d'Émeraude Tourisme, ou sur place le soir du spectacle dans la limite des places disponibles

Tarifs : Plein > 30 € - **Réduits >** Résident Dinard 28 € / Visibilité réduite 20 € / Réduit jeunes - Solidarité 20 € / Enfant -12 ans 8 € / *Placement assis - numéroté*